IMT Nuremberg Archives

H – 551

International Court of Justice

H0551 – 0001

2139
7-9

SP/L.

H0551-0002

- TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL -

Séance du Jeudi 25 Avril 1946, ouverte à 10 heures sous la présidence de Lord Justice LAWRENCE.

DR. DIX.- M. GISEVIUS, hier nous nous étions arrêtés à l'époque qui tombe environ au mois de Janvier 1938. Vous étiez revenu à Berlin pour occuper un poste créé pour vous par SCHACHT. Vous étiez donc à proximité de vos amis SCHACHT, OOSTER, CANARIS et NEBE.

En terminant hier vous avez déclaré que, dans votre groupe, vous aviez tous l'impression que quelque chose allait se passer. En effet nous en arrivons maintenant à ce que l'on appelait la crise de FRITSCH, c'est-à-dire à ce qui fut à mon avis les préliminaires de la guerre. Je vous prie de donner des détails sur l'évolution et sur les raisons profondes de cette crise, en tenant compte en particulier du fait que cette crise tombe à la même époque que l'entrée en Autriche. Il est évident que vous devez, dans ces descriptions, tenir compte de l'action de SCHACHT qui importe ici.

DR. GISEVIUS.- Je me propose de décrire d'abord l'évolution de cette crise elle-même, dont il est exact de dire que tous mes amis la considéraient comme l'étape préliminaire décisive de la guerre. Je me propose d'énumérer très brièvement une série de faits et j'estime qu'il est indiqué, pour ne pas brouiller l'image, d'exclure au préalable la personne de SCHACHT de cette description parce que les faits eux-mêmes sont déjà assez compliqués. Dans ma description je ne parlerai pas tout d'abord de

.../..

H0551-0003

l'origine de nos informations ni de ce que j'ai vu moi-même. J'attendrai que l'on me pose des questions à ce sujet.

Le 12 Janvier 1938 l'opinion publique allemande a été surprise par l'annonce que le Ministre de la Guerre de l'époque, qui était le Feldmarchal von BLOMBERG, s'était marié. On ne donna pas à ce moment-là ni détails sur sa femme ni photographies. Quelques jours plus tard on vit une seule photographie qui était une reproduction de photographie représentant le maréchal et sa femme. Cette photo les représentait,par hasard, devant la cage aux singes du jardin zoologique. Une série de rumeurs commencèrent à circuler dans la capitale du Reich sur la vie de l'épouse du marechal. Quelques jours plus tard le Président de la police de Berlin trouva sur son bureau un gros dossier dont ressortait la chose suivante : l'épouse du maréchal von BLOMBERG était une prostituée dont le casier judiciaire était charge, qui était connue dans les fichiers de la police des moeurs de sept grandes villes allemandes. Elle se trouvait également dans le dossier des recherches à Berlin. Moi-même j'ai vu ses empreintes digitales et ses photographies. Enfin elle avait été poursuivie pour avoir fait circuler des images pornographiques et elle a été poursuivie par la police de Berlin. Le Président de la police de Berlin était obligé de transmettre ces dossiers par voie hiérarchique à son chef qui était HIMMLER.

Q.- Excusez-moi, qui était le chef de la police à ce moment-là ?

R.- Le chef de la police etait le comte HELLDORF. Le comte HELLDORF a compris que la transmission de ce matériel au Reichsfuehrer SS mettrait la Wehrmacht dans

H0551-0004

une situation impossible, car HIMMLER aurait alors eu à sa disposition le materiel dont il avait besoin pour liquider BLOMBERG sur le plan moral et pour porter un coup à la Wehrmacht.

HELLDORF se rendit avec ces dossiers chez le collaborateur le plus etroit du maréchal BLOMBERG qui était alors le chef du W..... et qui était entré dans la famille de BLOMBERG par le mariage de leurs enfants. Le Colonel-Général KEITEL - c'était son rang à ce moment là - examina soigneusement ces dossiers et dit à HELLDORF d'étouffer tout ce scandale et de passer ces dossiers sous silence.

Q.- Excusez-moi, M. GISEVIUS, mais peut-être direz-vous au Tribunal d'où vous savez cela ?

R.- Je sais cela par le comte HELLDORF qui m'a décrit l'évolution de toutes ces affaires et également par l'Oberregierungsrat et plus tard Reich Criminal Director NEBE.

KEITEL a refusé de dire àBLOMBERG quoi que ce soit à ce sujet. Il a refusé d'informer le chef de l'Etat-Major BECK ou le commandant de l'ármée de terre von FRITSCH. Il a envoyé le comte HELLDORF avec ces dossiers chez GOERING. HELLDORF a montré les dossiers à l'accusé GOERING. Ce dernier a alors prétendu qu'il ne savait absolument rien des photographies que la police possédait, ni de la vie de l'épouse du maréchal ; mais dans cette conversation et lors de conversations ultérieures il a reconnu qu'il savait les choses suivantes : 1) que le maréchal BLOMBERG, depuis des mois déjà, avait demandé à GOERING si l'on pouvait admettre une liaison avec une dame de basse origine. Après quelque temps BLOMBERG avait demandé à GOERING s'il voulait l'aider à obtenir une dispense en vue d'un

.../..

H0551-0005

mariage pour cette dame qui, comme il disait,"avait un passé". Quelque temps après, BLOMBERG est revenu et a raconté à GOERING que malheureusement la dame de son coeur avait un autre amant et qu'il se voyait obligé de prier GOERING de l'aider, lui BLOMBERG, afin d'écarter cet amant.

Q.- Voyons, GOERING a raconté cela à HELLDORF et vous avez appris cela par HELLDORF ?

R.- Oui, je l'ai appris par HELLDORF et à la suite de l'enquête que nous avons entreprise nous l'avons appris également par d'autres sources.

GOERING fit alors écarter cet amant en lui faisant remettre une somme d'argent et en le faisant exiler en Amérique du Sud. Malgré cela GOERING n'a pas informé HITLER de ce prélude. Il est même allé avec HITLER pour servir de témoin lors de ce mariage qui eut lieu le 12 Janvier. Je voudrais faire remarquer ici...

LE PRESIDENT.- Dr. DIX, le Tribunal aimerait savoir comment vous suggérez que ces questions qui semblent être personnelles sont pertinentes à la question, pertinentes en ce sens qu'elles affectent SCHACHT ou l'accusé GOERING ou l'accusé FRICK.

DR. DIX.- Je ne représente ici que les intérêts justifiés de l'accusé SCHACHT. Il est nécessaire de montrer les origines de cette crise dans toute son horreur pour faire comprendre quels effets extraordinaires cette crise a eu sur SCHACHT et son milieu en ce qui concerne le régime. J'ai déjà dit une fois que dans l'évolution de SCHACHT, qui était d'abord un admirateur d'HITLER et qui est devenu son ennemi mortel, le point crucial est la crise de FRICK. On ne peut pas comprendre cette évolution et ce changement si le Tribunal ne reçoit pas la même

.../..

H0551-0006

impression qu'avait eue à cette époque SCHACHT lui-même. Il nous importe peu, certes, de laver du linge sale ici. La décision de poser cette question ici et de demander au témoin de décrire la crise de FRICK dans ses détails est fondée sur la nécessité de démontrer l'effet de cette crise sur le milieu de SCHACHT, que l'on ne pourrait pas comprendre si l'on ne connait pas le caractère monstrueux de cette crise. C'est pour cette raison qu'il faut, aussi désagréable que cela puisse être, se décider à porter à la connaissance du Tribunal ces choses qui sont certes très désagréables. Je ne peux malheureusement pas y renoncer, car c'est le pivot de ma défense.

M. JUSTICE JACKSON.- Plaise au Tribunal, je pourrais aider ici en disant que notre position en ce qui concerne le point de savoir si nous pouvons ou non considérer ce témoignage comme admissible sera donnée. Si cet incident n'avait pas été provoqué, j'aurais d'ailleurs désiré le provoquer en contre-interrogatoire sous plusieurs aspects. En premier lieu il montre l'arrière-plan de l'incident d'hier, que je pense être important, en ce qui concerne la véracité du témoignage en ce cas, et il porte aussi sur la conspiration pour saisir le pouvoir . En Allemagne ces conspirateurs devaient se débarrasser de certaines personnes et il fallait les tuer d'une façon sure. D'autres, comme nous l'avons vu d'après l'interrogatoire de ROEHM, devaient être abattus d'une autre façon et les moyens qui sont utilisés contre FRITSCH et BLOMBERG montrent la conspiration pour saisir le pouvoir et pour éliminer les gens qui les gênaient.

FRITSCH et BLOMBERG étaient parmi ceux sur lesquels le peuple allemand pouvait compter et ici au moins il y avait deux personnes qui pouvaient garder leurs intérêts.

.../..

H0551 - 0007

En tout cas ces deux hommes furent éloignés de la scène et ceci est une partie importante de la conspiration et j'aurais demandé qu'on la prenne en considération.

DR. DIX.- Puis-je ajouter quelque chose ?

THE PRESIDENT.- Oui, Dr. DIX, le Tribunal pense qu'étant donné ce que vous avez dit et ce que M. JUSTICE JACKSON a dit votre interrogatoire doit se poursuivre et sans aucun doute vous essayerez de vous limiter autant que possible aux aspects politiques de la question.

DR. DIX.- Certainement, mais il faut dire que les aspects personnels ont eu une influence politique si importante qu'on ne peut pas entièrement s'en passer.

Donc, M. GISEVIUS, vous voyez la difficulté de la situation. Nous voulons témoigner ici simplement ce qui est nécessaire pour découvrir la vérité. Nous ne voulons pas obtenir des effets sensationnels ; mais quand il s'agit d'exposer des faits afin de rendre compréhensible au Tribunal l'évolution des événements, je vous prie de vous exprimer librement.

DR. GISEVIUS.- Je prie le Tribunal de bien vouloir tenir compte du rôle que je joue ici. Moi non plus, je n'aime pas parler de ces choses.

Je dois ajouter que GOERING était le seul chef du service des recherches, qui était l'institution chargée de surveiller toutes les conversations téléphoniques dans le IIIème Reich. Ce service des recherches ne se contentait pas, comme on l'a dit ici, de surveiller les conversations téléphoniques et de déchiffrer les messages en code ; ce service avait son propre service de renseignements et avait des fonctionnaires spécialisés pour les renseignements. Il était donc parfaitement possible

.../..

H0551-0008

d'obtenir des informations tout à fait intimes sur l'épouse du maréchal. Lorsque HELLDORF eût remis le dossier à GOERING, celui-ci se vit obligé de transmettre ce dossier à HITLER, lequel eut une crise de nerfs et se décida à renvoyer immédiatement le maréchal von BLOMBERG. Plus tard HITLER a déclaré aux généraux dans une séance publique que sa première pensée a été de désigner comme successeur de BLOMBERG le colonel-général von FRITSCH. Au moment où il a exprimé cette décision, GOERING et HIMMLER lui ont rappelé que cela n'était pas possible, car FRITSCH était suspect de criminalité, ce qui était établi par un dossier de l'année 1935.

DR. DIX.- Excusez moi, témoin. Comment savez-vous ce qui s'est passé lors de cette réunion ?

R.- Plusieurs généraux qui ont participé à cette réunion me l'ont raconté et j'ai déjà dit qu'au cours des détails que je donnerai je montrerai qu'HITLER a fait cette déclaration personnelle. Nous possédons également les documents originaux du Tribunal du Reich et nous avons gardé ces documents jusqu'au 20 Juillet.

Les dossiers de l'année 1935 qui ont été présentés à HITLER en 1938 se rapportaient aux faits suivants : En 1934 la Gestapo [redacted], parmi les autres ennemis de l'Etat, avait décidé de s'occuper également des homosexuels et de les poursuivre comme des criminels. Dans ses recherches de documentation et de preuve, la Gestapo s'était rendue dans les prisons et avait prié des criminels qui avaient fait du chantage auprès d'homosexuels et qui avaient été punis pour cela, de leur remettre du matériel documentaire afin de leur permettre de trouver ces homosexuels. Un de ces criminels a alors transmis un dossier qui est si épouvantable que je ne pourrai même pas en parler ici. Il suffit

.../..

H0551 - 0009

de dire que ce criminel a déclaré à ce moment là que le personnage en question était un certain M. von FRITSCH ou von FRISCH, - il ne se souvenait pas du nom exact. La Gestapo a remis ce dossier en 1935 à HITLER, lequel fut indigné du contenu de ce dossier et, comme il l'a dit devant les généraux, il a déclaré qu'il ne voulait rien savoir d'une telle "saloperie". HITLER a donné l'ordre de faire brûler immédiatement ce dossier.

Or en Janvier 1938 GOERING et HIMMLER rappelèrent à HITLER l'existence de ce dossier et il devait appartenir à HEYDRICH de présenter ce dossier en 1938 à HITLER, ce dossier qui devait avoir été brûlé en 1935. Ce dossier avait été, entre temps, augmenté du résultat d'enquêtes importantes.

A ce moment là, HITLER a cru - et il l'a dit aux généraux après la déception que lui avait causée BLOMBERG - que FRITSCH aussi pouvait être capable de bien des choses mauvaises. L'accusé GOERING proposa à HITLER d'amener le forçat qui avait donné ces indications à la Chancellerie du Reich. Au préalable GOERING a menacé ce forçat de mort dans sa propriété de Karinhall s'il maintenait sa déclaration.

Q.- D'où avez-vous su cela ?

R.- J'ai appris cela parce qu'on en a parlé devant le Tribunal militaire du Reich. FRITSCH a alors été appelé à la Chancellerie du Reich et HITLER a attiré son attention sur les charges qui pesaient contre lui. FRITSCH, qui était un homme d'honneur, avait reçu un avertissement secret d'un des adjoints d'HITLER, mais cet avertissement avait été si incomplet que FRITSCH s'est rendu à la Chancellerie du Reich très effrayé.

.../..

H0551 - 0010

25/4/46. 10hs-11hs.

Il ne comprenait pas du tout ce qu'HITLER lui reprochait. Il a nié, indigné, avoir commis cela. Il a donné sa parole d'honneur que toutes ces accusations étaient fausses, mais HITLER s'est rendu vers une porte, l'a ouverte et a fait entrer ce forçat. Il a levé la main, a désigné FRITSCH et a dit : "C'est lui". FRITSCH était abasourdi. Tout ce qu'il pouvait demander, c'était une enquête judiciaire. HITLER lui a demandé sa démission immédiate. Il consentait à"classer l'affaire", selon sa propre expression, si FRITSCH voulait bien se retirer en silence.

FRITSCH s'est alors adressé au chef de l'état-major général BECK. Le chef de l'état-major général BECK intervint auprès d'HITLER. Il y eut alors une grande lutte pour obtenir une enquête judiciaire au sujet des accusations monstrueuses élevées contre FRITSCH. Cette lutte a duré pendant environ une semaine. Il y eut des discussions dramatiques dans la Chancellerie du Reich et enfin vint le célèbre 4 Février, date à laquelle les généraux ont été appelés à Berlin. Ces généraux jusqu'à ce jour, c'est-à-dire dix jours après le renvoi de BLOMBERG et la mise en congé de FRITSCH, n'avaient aucune connaissance du fait que leurs deux supérieurs n'étaient plus en fonction. HITLER en personne a présenté le dossier aux généraux dans une forme telle qu'ils en furent eux aussi complètement troublés et ils se déclarèrent satisfaits lorsqu'on leur dit que cette affaire devait être examinée judiciairement.

Q.- Vous en avez eu connaissance également par des participants à cette réunion ?

R.- Oui, j'en ai eu connaissance par des gens qui ont assisté à cette réunion des généraux. En même

.../..

H0551-0011

temps HITLER a surpris des généraux en leur disant qu'ils auraient un nouveau chef qui était von BRAUCHITSCH. Une partie des généraux avaient été renvoyés entre temps et ce même soir on avait annoncé dans la presse que, sous prétexte de concentrer le gouvernement, HITLER avait congédié le Ministre des Affaires Etrangères, von NEURATH et qu'un certain nombre de diplomates avaient été relevés de leurs fonctions, et en annexe à cette information on a annoncé également le changement dans le Ministère de la Guerre et dans la direction de l'armée.

De nouveau il y eut alors une lutte qui a duré des semaines et il s'agissait de réunir le Tribunal militaire qui avait à décider du sort de von BLOMBERG et de FRITSCH. C'était là le moment où nous pensions pouvoir démontrer devant un Tribunal suprême en Allemagne de quels moyens la Gestapo se servait pour se débarrasser de ses ennemis politiques. C'était là l'occasion unique d'entendre sous la foi du serment des témoins qui étaient mêlés à toute cette intrigue et c'est alors que nous nous sommes mis au travail pour préparer de notre côté ce procès.

Q.- Qu'entendez-vous par "nous" ?

R.- J'entends par là tout d'abord un homme connu comme juriste honnête et comme juge et qui a été un des juges de ce Tribunal. C'était le Reich Krieg ..... et plus tard juge en chef de l'armée, le ministerial director Dr. SACK. Il pensait qu'il avait l'obligation de faire tout ce qu'il pouvait pour découvrir la vérité dans cette affaire. Il l'a fait et le 20 Juillet également il est allé vers la mort.

Lors de cette enquête, les choses suivantes ont été établies : Les juges du tribunal de guerre du Reich ont entendu de leur côté les témoins de la Gestapo. Ils ont

H0551-0012

SP/11.

25/4/46. 10hs-11hs.

[redacted] examiné les procès-verbaux de la Gestapo ; ils ont fait des enquêtes et au bout de très peu de temps, avec l'aide du criminologiste Nebe, ils ont pu se rendre compte très nettement que dans cette affaire il s'agissait d'un double, qu'il ne s'agissait pas du colonel-général von FRITSCH mais d'un capitaine qui était en retraite depuis très longtemps et qui s'appelait von FRISCH.

Lors de cette enquête les juges ont constaté de plus qu'ils pouvaient fournir la preuve que la Gestapo, dès le 15 Janvier, s'était rendue dans l'appartement de ce double qui s'appelait von FRISCH et avait interrogé sa femme de ménage.

Je me permets de confronter encore ces deux dates. Le 15 Janvier la Gestapo avait la preuve que FRITSCH n'était pas le coupable. Le 24 Janvier l'accusé GOERING amène le forçat comme témoin à charge dans la Chancellerie du Reich pour démontrer la culpabilité du colonel-général FRITSCH.

Nous pensions que là nous avions eu affaire à une intrigue qui prenait des proportions incroyables et nous avons pensé que là le général le plus sceptique devait voir que ce n'était pas seulement dans les milieux inférieurs de la Gestapo que l'on opérait d'une manière invisible, en cachette, sans que les ministres en sachent quelque chose. Nous savions qu'il se passait des choses qui devaient forcer tout homme d'honneur et attaché au droit à intervenir.

Telle était la raison pour laquelle notre groupe s'est agrandi. Nous avons vu alors qu'il nous fallait non seulement du matériel secret contre la Gestapo, car

.../..

H0551 - 0013

c'était là la grande difficulté que nous rencontrions. Nous entendions énormément de choses, mais si nous avions transmis ce matériel que nous avions réuni, nous aurions à chaque fois risqué de livrer à la terreur de la Gestapo ceux qui nous avaient transmis ce matériel. Mais là nous pouvions procéder légalement et c'est pourquoi nous avons commencé notre lutte. Nous avons essayé d'amener le colonel-général von BRAUCHITSCH à présenter au Tribunal militaire du Reich les preuves nécessaires.

Q.- Qu'entendez-vous par "nous" ?

R.- A ce moment-là il y avait un groupe d'hommes, parmi lesquels je citerai M. SCHACHT, qui était alors extrêmement actif, qui s'est rendu chez l'Amiral RAEDER, chez BRAUCHITSCH, chez RUNDSTEDT et chez GUERTNER. Il a partout essayé de dire à ce moment là : "C'est maintenant que voilà la grande crise ; c'est maintenant que nous devons agir. Voilà le moment venu pour les généraux de se délivrer de ce régime de terreur". Mais sous ce rapport je dois encore nommer un autre nom.

Dès 1936, SCHACHT m'avait mis en rapport avec GUERTNER. J'ai eu l'honneur d'être à même de suivre le même chemin que cet homme valeureux jusqu'au 20 Juillet et je ne veux pas citer ici son nom pour la première fois sans que, dans cette salle où tant de choses terribles sont entendues, soit nommé le nom d'un Allemand qui était un combattant vaillant et sans peur pour la liberté, le droit et l'honneur. C'est un homme qui sera un jour, je crois, pris en modèle non seulement pour l'Allemagne, qui montrera que l'on peut faire son devoir même sous la terreur de la Gestapo et que l'on peut être fidèle jusqu'à la mort. Ce Docteur GUERTNER, qui avait été depuis toujours un combattant sans peur et infatigable, a montré à cette

.../..

époque une vaillance incomparable. Comme SCHACHT il s'est rendu d'un ministère à l'autre. Il est allé d'un général à l'autre et il croyait aussi que l'heure avait sonné pour la création du front des honnêtes gens avec les généraux en tête. Or FRITSCH n'avait pas refusé à ce moment là. Il n'a pas refusé sur la demande que lui avait adressée GOERDELER d'agir. Il avait même donné des assurances quasi religieuses en ce qui concerne un putsch à préparer et je peux même citer un temoin quant au fait que BRAUCHITSCH aurait alors dit qu'il utiliserait cette occasion pour lutter contre la Gestapo. Mais BRAUCHITSCH a posé une condition et cette condition était acceptée également par les généraux. BRAUCHITSCH a dit : "HITLER est un homme si populaire encore que nous crayons le mythe d'HITLER. Nous voulons donner au peuple allemand et au monde la preuve décisive sous la forme d'une séance du Tribunal militaire du Reich et de son jugement". C'est pourquoi BRAUCHITSCH a remis l'action à entreprendre au jour du verdict du Tribunal militaire du Reich.

Le Tribunal militaire du Reich se réunit alors. La session commença, mais elle fut interrompue soudain dans des circonstances dramatiques. Il est vrai que je dois ici ajouter encore quelque chose. HITLER a nommé Président de ce Tribunal militaire du Reich l'accusé GOERING et le Tribunal militaire du Reich se réunit sous la présidence de GOERING. Je sais par NEBE avec quelle minutie GOERING a pris conseil auprès de HIMMLER et de HEYDRICH au sujet de ce tribunal dans les jours qui précédèrent l'ouverture. Je sais qu'HIMMLER dit à HEYDRICH : "Ce Tribunal militaire du Reich sera la fin de ma carrière".

Q.- C'est NEBE qui vous a transmis cela ?

R.- Oui, NEBE m'a rapporté cela le même jour. Il dit : "Le Tribunal militaire du Reich sera un grand

.../..

H0551-0015

danger pour la Gestapo." Or ce Tribunal militaire du Reich siégea pendant plusieurs heures et alors il y eut un ajournement dans des circonstances dramatiques, car c'était le jour où fut prise la décision de faire entrer les armées allemandes en Autriche. A ce moment là déjà nous n'avions plus aucun doute sur la raison pour laquelle le Président de ce Tribunal militaire avait un intérêt si grand à obtenir un ordre de marche pour les troupes dont l'objectif n'était pas à l'intérieur mais à l'extérieur du Reich.

Ce n'est qu'une semaine plus tard que le Tribunal militaire du Reich put siéger à nouveau, mais à ce moment là HITLER était le triomphateur. Les généraux avaient déjà leur première campagne couverte de fleurs. On avait annoncé un plébiscite. L'enthousiasme était délirant et la confusion dans les cerveaux des généraux était bien grande et c'est ainsi que le Tribunal cessa de siéger. L'innocence de FRITSCH fut bien établie, mais BRAUCHITSCH a déclaré alors que dans cette situation psychologique nouvelle créée par l'annexion de l'Autriche il ne pouvait plus prendre la responsabilité d'un putsch.

Tel est, dans ses grandes lignes, le récit de ce qui s'est passé lorsque le Ministère de la Guerre fut privé des hommes qui le dirigeaient. Il montre à partir de quel moment le chemin descendait en pente raide vers le radicalisme.

Q.- Peut-être le Tribunal me permettra-t-il de citer dans ce rapport une phrase extraite d'un document que je présenterai comme pièce nº 15. Mon livre de documents est encore dans les services de traduction, mais j'espère que le jour où l'on entendra SCHACHT à la barre je serai en possession du livre. Il s'agit d'une seule

.../..

H0551-0016

phrase qui est intéressant sous ce rapport.

LE PRESIDENT.- Ces documents ont-ils été soumis à l'accusation et au Tribunal ?

DR. DIX.- Oui, les documents ont été vus deux fois en détail avec le Ministère public d'une part en ce qui concerne la traduction, d'autre part en ce qui concerne leur admissibilité en tant que preuve, et l'on en a discuté ici à l'audience. Je suis donc convaincu que le Ministère Public connaît parfaitement ce document. D'ailleurs il ne s'agit que d'une seule phrase. Je ne crois pas qu'il y ait d'objections de la part du Ministère Public. Si je présente cette phrase à un autre moment, elle sortira de l'ensemble. D'ailleurs j'éviterai de citer cette phrase une deuxième fois. C'est une phrase qui provient de l'état-major général des Etats-Unis.

M. JUSTICE JACKSON.- Je ne sais pas ce qu'est ce document, Votre Honneur. J'aimerais le savoir parce que sans aucun doute nous poserons des questions. Je ne veux pas retarder le Dr. DIX, mais je n'en ai pas de copie et je ne sais pas encore ce que c'est.

DR. DIX.- Je voulais simplement abréger en citant cette phrase, mais étant donné que cela semble provoquer des discussions et des difficultés, j'y renonce et je présenterai cette phrase dans le cadre des preuves documentaires que je présenterai, puisque je n'arrive pas au but que je me propose.

Q.- Voulez-vous, pour compléter et permettre au Tribunal de bien comprendre les faits déclarés, déclarer encore une fois quelle était la position prise par le Président du Tribunal dans la procédure allemande, à savoir que le contrôle de l'interrogatoire est entre ses mains ainsi que toute la structure du procès en général.?

.../..

H0551 - 0017

R.- M. DIX, je ne doute pas que vous-même ne puissiez donner des réponses beaucoup plus claires que les miennes, étant juriste aussi ; mais je veux dire la chose suivante. J'ai lu le sténogramme de cette séance. C'est un document que nous pensions pouvoir publier un jour. D'ailleurs j'espère que nous le trouverons encore. Il ressort de ce ~~document~~ sténogramme que l'accusé GOERING en tant que Président de ce tribunal décidait de l'ensemble des débats. C'est lui qui interrogeait le témoin à charge ; c'est lui qui veillait à ce que d'autres questions ne fussent pas posées qui peut-être auraient pu devenir pénibles. Je dois dire que la lecture de ce procès-verbal volumineux a montré que GOERING a su étouffer les faits véritables par sa manière de procéder.

H0551-0018

Q. - (Dr.DIX) - J'ai nommé moi-même la crise de Fritsch Voulez-vous, s'il vous plait, justifier cette opinion qui est également la vôtre, et dites-nous quelle est l'impression que cela a produit dans votremilieu et, en particulier, sur SCHACHT. Je dois indiquer une fois de plus que, jusqu'à cette crise, de Fritsch, il est difficile de parler même de la guerre dans les milieux de l'opposition allemande, et cela parceque les milieux oppositionnels allemands étaient si pénétrés de la conviction de la force de l'armée et de la force des hommes dirigeants, qu'ils pensaient qu'il suffisait d'avoir à la tête de l'armée allemande un homme d'honneur comme Fritsh.

Il leur semblait inconcevable que Fritsch put tolérer un glissement vers la terreur ou un glissement vers la guerre.

Quelques uns seulement, avaient indiqué qu'il est inhérent à la loi de toute révolution qu'il y ait un jour un développement dépassant les limites des frontières. Ils pensaient que l'idéologie nationalsocialiste devait un jour signifier un danger et c'est pourquoi ceux qui étaient persuadés d'une révolution, et non seulement d'une dictature, c'est pourquoi ceux-là avertissaient toujours à nouveau en disant qu'un jour ces révolutionnaires se serviraient de la guerre comme dernier moyen.

Or, plus, il devenait clair, au cours de la crise de Fritsh, que le radicalisme gagnait duterrain, plus le cercle de ceux qui comprenaient qu'un danger de guerre ne pouvait plus être écarté, s'agrandissait.

Q. - Et l'accusé SCHACHT faisait partie de ce cercle également ?

R. - Oui. Dans des journées de la crise de Fritsch , SCHACHT comme beaucoup d'autres, adéclaré : "c'est la guerre", et cela a décidé également celui qui était à ce moment là le Commandant en Chef de l'Armée, Von Brauchitsch.

Q. - On peut se demander alors pourquoi SCHACHT a financé tout au moins avant ses débuts, le réarmement ?

H0551 - 0019

financé tout au moins avant ses débuts, le réarmement ?

R. - SCHACHT a toujours dénné la raison suivante : Il m'a dit qu'il a soutenu le réarmement dans des buts défensifs. SCHACHT a été convaincu, pendant de nombreuses années, qu'un peuple ~~xxx~~ si nombreux au centre de l'Europe devait avoir tout au moins les moyens de se défendre.

Je me permettrai de dire aussi qu'un grand nombre d'Allemands étaient persuadés à ce moment-là d'une possibilité dé défensive venant de l'Est. Il ne peut pas oublier combien on abrutissait le peuple allemand avec la propagande à cette époque là, et qu'on insistait, surtout à ce moment-là, sur une propagande en parlant des aspirations polonaises en Prusse orientale.

Q. - SCHACHT vous a-t-il également, à ce moment-là, dit qu'ils poursuivait des buts politiques avec ce réarmement d dans la mesure où il pensait, avec ce réarmement avec les autres pays, prendre position sur la question dudésarmement ?

R. - Oui. Je m'excuse, j'ai oublié de toucher à ce point. SCHACHT pensait qu'il est absolument indispensable de remettre sur le tapis la question du désarmement. Il pensait,-et je crois que c'était dès I935, qu'il avait cette opinion,-qu'il fallait amener les autres pays à porter leur attention vers le réarmement allemand et, qu'alors, Hitler serait obligé , étant donné que son réarmement serait connu, de négocier à nouveau dans le but d'un désarmement avec les autres pays.

Q. - Mais, est-ce que ceci a fait l'objet de vos conversations de l'époque avec SCHACHT ou bien est-ce un jugemer que vous exprimez maintenant ?

R. - Non, nous en avons discuté à ce moment-là. J'ai alors pensé qu'Hitler n'aurait aucune envie d'aller à une Conférence de désarmement ; je comptais sur une mentalité

H0551 - 0020

d'Hitlerqui me paraissait tout à fait différente, et j'ai été étonné que SCHACHT put croire que de telles pensées fussent possibles chez Hitler.

Q. - Avez-vous tiré de vos conversations avec SCHART l'impression qu'il était au courant sur la porté , l'importance du réarmement ?

R. - Je me souviens parfaitement que SCHACHT m'a demandé et a demandé également à mes amis de l'aider à connaître exactement la portée duréarmement en posant des questions au Ministère de la guerre. Hier déjà, j'ai donné des détails sur les tentatives qu'il a faites par l'intermédiair d'Oster, et de Thomas pour connaître des détails à ce sujet.

Pouvez-vous dire quelque chose au Tribunal sur la question de savoir si SCHACHT était forcé alors de limiter les dépenses pour l'armement et, donc, l'armement lui-même. Dans l'affirmative, quand a-t-il entrepris ces efforts ?

R. - Ces efforts n'ont été entrepris à ma connaissance en I936, et ont provoqué des discussions ayant pour objet la démission de SCHACHT ou le renvoi de SCHACHT comme Ministre de l'Economie. Plus tard, en I938, ces efforts ont joué un rôle important. Je me souviensqu'au fond, chacune de nos conversations tournait autour de ce point.

Q. - Or, on dit , et évidemment, le Ministère Public également dit que la raison que donnait SCHACHT dans les demandes officielles sur la nécessité de ces restrictions dans l'armement , était , d'après lui, d'ordre financier et qu'il était donc le Chef de l'Economie et le Chef de la Reichbank, soucieux des finances et de l'Economie, et qu'il ne parlait pas en patriote craignant que son pays n'allât vers une guerre.

Avez-vous conduit des négociations où des conversations avec SCHACHT au sujet desquelles vous pourriez dire quel-

H0551-0021

quechose au Tribunal.

R. - Pour chaque lettre expédiée par SCHACHT, il y avait des douzaines d'essais, de brouillons de rédaction préliminaires, et ces essais étaient discutés;pour citer un exemple, SCHACHT a souvent discuté de tels projets de lettres avec GOERDELER. Il s'agissait toujours d'une question ; que peut-on dire pour qu'une telle lettre ne soit pas considérée comme une provocation, mais pour que cette lettre atteigne et remplisse le but de décider les autres Ministres bourgeois, en particulier le Ministre de la Guerre Blomberg, et de les attirer du côté de SCHACHT, car c'était là justement la lutte à mener. Il fallait savoir comment convaincre des Ministres comme BLOMBERG, NEURATH, ou SCHWERIN-KROSIGK, qui étaient bien plus fidèles à Hitler. Comment pouvait-on les persuader de suivre SCHACHT et de les empêcher de dire : "voilà qu'à nouveau SCHACHT, avec sa langue acérée, provoque Goering et Hitler".

Toutes ces tentatives ne peuvent être comprises qu'en connaissant les raisons tactiques qui nous ont amenés à discuter chaque démarche à entreprendre avec ceux qui dirigeaient l'opposition.

Q. - Or, après la crise de Fritsch, quel a été l'aspect du travail de conspiration politique que vous meniez avec les amis de SCHACHT ?

R. - Eh bien, je me servirai de ce terme de "conspiration" alors qu'à ce moment là, notre activité ne peut être désignée que comme une activité de plus ou poins d'opposition; à partir de ce moment là, en effet, c'était le début d'une conspiration, et c'est alors qu'apparaît un homme qui devint plus tard le Chef de cette conspiration et qui devait jouer un

H0551-0022

grand rôle ; c'était le Chef de l'Etat-Major général, à l'époque, le Colonel général BECK Il pensait que le moment était venu où un général allemand devait donner le grand signal d'alarme pour l'Allemagne et l'étranger.

Je crois qu'il est important, pour le Tribunal, de connaître la raison ultime qui a décidé BecK . Le Chef de l'Etat-Major général a assisté à une réunion à Justerborg, en mai I938, où Hitler a fait un grand discours devant les généraux. Ce discours devait être une espère de réhabilitation de Fritsch et quelques mots furent prononcés à son sujet. Mais, on parla bien davantage et pour la première fois devant des généraux allemands, de l'intention d'Hitler de faire la guerre à la Tchécoslovaquie. Beck entendit ce discours ; il était indigné , lui qui était chef de l'Etat-Major général, d'entendre pour la première fois parler d'une telle intention dans une réunion si nombreuse, sans en avoir été informé au préalable et sans en avoir été consulté. Pendant cette séance, Beck a envoyé une lettre à Brauchitsch lui demandantun entretien immédiat. Brauchitsch a refusé cet entretien et a fait obstensiblement attendre Beck pendant plusieurs semaines. Beck a perdu patience et a rédigé un mémoire très important, très volumineux dans lequel il proteste en tant que Chef d'Etat-Major général, contre une aventure guerrière dans laquelle il se proposait d'entraîner le peuple allemand. Beck a déclaré à la fin de son mémoire qu'il démissionnait. Je crois qu'il est temps, ici, de parler , de direun mot au sujet de ce Chef de l'Etat-Major général.

Q. - Un instant, Monsieur.Voulez-vous nous dire encore comment vous avez su qu'il y ait eu des négociations entre Beck et Brauchitsch ?

R. - Beck m'a donné sa confiance, et, pendant des dernières années, j'ai collaboré étroitement avec lui, et, jusqu'à la dernière heure de sa vie, le 20 JUILLET, j'étais à ses côtés. Je peux a

H0551-0023

Je peux attester ici , et cela est important pour le Tribunal, que Beck a toujours eu à lutter avec le problème qui consiste à savoir ceque doit faire un Chef de l'Etat-Major général, lorsqu'il voit que tout mène vers la guerre. C'est pourquoi je dois à sa mémoire et au serment que j'ai prêté ici, de dire que Beck a été le seul général allemand qui en a tiré la conclusion qu'il fallait démissionner, et volontairement se retirer de son poste, pour montrer que, même pour des généraux dans des postes importants, il y avait une limite au delà de laquelle ils doivent risquer leur poste et leur vie et doivent démissionner et ne doivent plus prendre des ordres. Beck pensait que l'Etat-Major général n'était pas seulement une réunion de techniciens, de spécialistes ; Beck voyait dans l'Etat-Major général allemand la confiance de l'armée allemande et il instruisait, il éduquait ses officiers d'Etat-Major dans ce sens ; et, dans les dernières années,de sa vie, il souffrait beaucoup de ce que des gens qui avaient été éduqués par lui ne suivirent pas le chemin de la conscience.

Je dois à cet homme de dire ici qu'il était un homme de grand caractère inflexible.

LE PRESIDENT. -

Dr. DIX, je crois que nous pourrions passer à ce que Beck fit en réalité.

Dr.DIX.,- Nous allons le faire, votre Honneur.

LE PRESIDENT. - Le témoin a dit que Beck avait protesté en offrant un memorendum, et avait offert sa démission ; il nous a dit cela, mais il ne nous a pas dit ce que Beck avait fait.

Dr.DIX. - Nous allons y passer maintenant.

LE PRESIDENT. Le Tribunal va suspendre l'audience.

(l'audience est suspendue à II H.20 et reprend à II H.35)

H0551-0024

Le president.- La cour n'aura pas de séance Publique samedi, mais il y aura une séance à huis-clos.

Dr.DIX. - Après le discours de Justerborg, le Colonel Général BECK a décidé de demander sa démission. Que s'est-il passé alors ?

R. - Beck fut alors sollicité par Hitler et Brauchitsch de rester en fonction, mais Beck a refusé et insisté pour obtenir sa démission, sur quoi Hitler et Brauchitsch insistèrent auprès de Beck en lui demandant que sa démission au moins ne soit pas rendue publique et que Beck ajourne sa démission, de quelques mois tout au moins.

Beck qui, à ce moment là , n'avait pas encore pris le chemin de la haute trahison, pensait qu'il pouvait accéder à cette demande. Il a profondément regretté sa loyauté d'alor plus tard. En fait, à la fin du mois de mai, ou au début du mois de Juin, son successeur, le Général Halder, a été chargé des affaires courantes de l'Etat-Major général, et, à partir de ce moment là, Beck en fait n'exerçait plus sa fonction.

Q. - Puis-je vous demander encore une fois comment vous avez eu connaissance de ces faits ? Quelles observations; quels entretiens avez-vous eus à ce sujet, et avec qui ?

R. - A cette époque-là, il y avait des entretiens constants entre SCHACHT et tout notre Groupe, et la question de savoir pourquoi Beck n'avait pas rendue publique sa démission a toujours étéun sujet d'entretien entre lui et moi, jusqu'à la fin de ses jours, car il regrettait profondément.

Q; - Donc, vous avez traité maintenant la démission de mais, à ce moment là, il était question également d'une démission éventuelle de SCHACHT. Est-ce que la nécessité ou l'opportunité d'une démission de SCHACHT a été discutée entre BECK et SCHACHT et, en avez-vous eu connaissance ?

H0551-0025

R. - Oui, on en a parlé en détails. Beck pensait que sa démission à lui ne serait pas suffisante en elle-seule. C'est pourquoi il a demandé à SCHACHT s'il ne pouvait pas, de son côté, demandér sa démission pour se joindre à Beck. D'une part, ces conversations eurent lieu entre Beck et Schacht personnellement, et, d'autre part, entre Oster et moi, qui étions les deux intermédiaires.

Au cours de ces conversations, j'avoue que j'étais d'avis que SCHACHT devait absolument démissionner et c'est dans ce sens aussi que j' l'ai conseillé. Oster pensait que Schacht devait rester en fonctions et a prié Schacht de rester parcequ'il était indispensable, pour influencer les généraux, que Schacht restât en fonction et gardât son titre de Ministre. Je dois dire maintenant que j'ai eu tort de donner ce conseil à Schacht à l'époque; car les événements que j'aurai à décrire ont confirmé combien il était important pour Oster et d'autres que Schacht restât en fonctions.

Q. - C'était une question de conscience très grave pour Schacht. Vous avez déclaré devant le Tribunal qu'elle était votre opinion, qu'elle était par exemple l'opinion d'Oster aussi, mais on peut supposer également.....

LE PRESIDENT - Continuez.

Dr.DIX. - Vous avez dit quelles étaient les raisons mobiles d'Oster. Schacht vous-a-t-il donné les raisons, a-t-il discuté avec vous le pour et le contre de sa décision finale ?

Mr.JUSTICE JACKSON. - Plaise à la Cour ; je n'ai aucune objection à ce que les accusés présentent leur cas dans leur façon, mais je crois que nous dépassons les limites de demande normale. Schacht est ici, et c'est lui qui peut nour perler de sa conscience. Je n e crois pas qu'un autre témoin put le faire et je crois que la réponse à cette question n'aurait pas de fait.

H0551 – 0026

Dr.DIX,

LE PRESIDENT. - Je crois que vous feriez mieux/ en effet de nous dire ce que SCHACHT faisait, ce que SCHACHT a fait. Arrangez-vous pour que le témoin nous dise ce que SCHACHT a fait.

Dr.DIX. - Puis-je faire une brève remarque à ce sujet ? Il est naturellement exact que SCHACHT, comme l'a dit M. Jackson, saura le mieux dire ce qu'il pensait et pourra le dire lui-même au Tribunal ; mais, dans une question aussi délicate, qui, d'ailleurs est discutée, le Ministère Public tend à croire que les mobiles qui ont poussé SCHACHT à agir comme il l'a fait ne sont pas justifiés. C'est pourquoi il me semble important d'entendre, de la bouche d'un témoin oculaire, si ces mobiles vraiment étaient décisifs, quels étaient ces mobiles, et si Schacht n'est pas en train, sur le banc des accusés, de se confectionner une déclaration ex post facto.

M. LE PRESIDENT. - Docteur Dix, la cour pense que le témoin peut nous dire ce que SCHACHT a dit et ce que SCHACHT a fait, mais qu'il n'est pas à même de nous dire ce que Schacht pensait.

Dr. DIX. - C'est très juste, votre Honneur, d'ailleurs c'est tout ce qu'il doit dire.

Il doit dire seulement ce que SCHACHT a déclaré à ce moment, sur les raisons qu'il.....

LEPRESIDENT. - Je crois qu'il n'est pas besoin de discuter l'affaire plus longtemps ; le témoin a entendu ce que j'ai dit. Demandez-lui ce que Schacht a fait ou dit, et non ce qu'il pensait.

Dr. DIX. - Très bien. Que vous a dit Schacht sur les raisons de sa démission ?

R. - SCHACHT m'a dit à ce moment là : I° - qu'après tout ce que nous avions vu ou vécu, on se rendait compte qu'on

H0551-0027

ne pouvait pas se fier aux généraux, on ne pouvait se fier à un putsch éventuel et que c'était la raison pour laquelle lui, Schacht en tant que politicien, avait le droit de se préparer à l'éventualité d'un changement de la situation de l'Allemagne, sans putsch. Dans ce but, il avait préparé un plan qu'il a développé devant moi. Schacht m'a dit textuellement : "je tiens Hitler à la gorge" Il voulait dire par là ce qu'il m'a d'ailleurs explique dans les détails que, maintenant, le jour était proche où les dettes du Ministre des Finances envers la Banque devaient être remboursées.

SCHACHT doutait que le Ministre des finances, Schwerin Krosigk, puisse être prêt, sans autre, à remplir les obligations morales et juridiques des engagements concernant la restitution des fonds avancés par la Banque. C'est pourquoi Schacht pensait qu'il pouvait procéder à une émission en même temps qu'il y aurait une démarche collective de la Reichbank et il pensait que la plus part des Ministres du Reich, dont la majorité était bourgeoise, se rallieraient à lui. C'est à cela qu'il pensait, lorsqu'il me disait : "j'ai encore une flèche à mon arc".

Lorsqu'il m'a dit que des gens comme Guertner, et d'autres, ne se refuseraient pas à le suivre, j'ai répondu à Schacht en exprimant des doutes, et j'ai dit que je ne pensais pas qu'on le suivrait ; j'ai dit que le moyen que l'on prendrait pour se débarrasser de lui serait bien plus violent.

SCHACHT ne m'a pas cru et il m'a dit avant tout qu'il atteindrait certainement un de ses buts, parcequ'on serait obligé de parler de ces choses au Cabinet du Reich et il arriverait alors à une situation aussi allarmante en Allemagne qu'en Février 1938, à l'occasion de la crise de Fritsch. Il comptait donc sur un changement du cabinet du Reich dans un sens plus radical et, par là même, sur la possibilité psycologique d'une intervention éventuelle des généraux.

Q. - Vous avez dit au début que Schacht pensait qu'il

H0551-0028

ne pouvait se fier à la possibilité d'un putsch entrepris par les généraux. A quels généraux pensait-il à ce moment-là et que voulait-il dire en général ?

R.-SCHACHT pensait à ce moment là à cette situation résultant entre mai et septembre I938 au moment où il y a eu cette crise au tour de l'intervention armée en Tchécoslovaquie Lors de sa démission , Beck nous avait assurés - je veux parler de Goerdeler, Schacht et d'autres politiciens - qu'il nous laisserait un successeur qui était encore plus énergique que lui et qui était fermement décidé d'entreprendre l'organisation d'un putsch au cas où Hitler déciderait d'avoir recours à la guerre. Cet homme, qui avait la confiance de Beck, et que Beck mit en rapport avec nous, était le Général Halder.

En fait, le Général Halder, dès qu'il est entré en fonction, a entrepris des démarches pour engager les conversations avec notre groupe, c'est-à-dire avec Schacht, Goerdeler, Oster et moi.

Quelques jours après son entrée en fonction, il a fait venir Oster, et lui a dit qu'à son avis, les événements augmenterait l'évolution vers la guerre et qu'alors il entreprendrait un coup d'Etat. Il a demandé à Oster ce qui était entrepris de son côtépour faire entrer les civils dans ce complot.

Q. - De quels civils pouvait-il s'agir, à part Goerdeler et Schacht ?

R. - Halder a alors donné à Oster le renseignement suivant : il a dit qu'il ne connaissait que deux civils avec lesquels Oster pouvait entamer des négociationspréliminaires, et que c'étaient Goerdeler et Schacht. Halder a refusé de négocier personnellement avec un homme aussi suspect que Goerdeler. Il a donné la raison suivante : il était trop dangereux pour lui de recevoir un homme qu'il ne connaissait

H0551 - 0029

pas encore, alors qu'il pouvait facilement trouver un motif de se service pour un entretien avec SCHACHT. Oster s'est adressé à Schacht par mon intermédiaire et Schacht était prêt ; il devait y avoir une rencontre à un endroit fixé ; j'ai averti Schacht en lui disant : "faites venir Halder dans votre appartement pour être sûr de l'affaire".

Halder est venu personnellement à la fin de Juin I938 dans l'appartement de SCHACHT, lui a fait part de la guerre qui était imminente et lui a dit que lui, Halder, voulait organiser un putsch ; il a demandé à Schacht s'il était prêt à l'aider sur le plan politique.

Q. - C'est Shacht qui vous a raconté celé ?

R. -Oui. Halder l'a raconté à Oster, et Oster me l'a raconté à moi. J'agissais toujours comme intermédiaire. Schacht a répondu, ce que j'ai su par ailleurs plus tard, qu'il était prêt au cas où les généraux se décideraient à supprimer Hitler. Halder fit venir Oster le lendemain , lui parla de cet entretien et demanda à Oster si, sur le plan de la Police, tout était préparé pour ce Putsch. C'est alors qu'Oster lui a proposé de s'entretenir personnellement avec moi, et j'eus alors une longeue conversation dans une nuit profonde avec Halder au sujet de ce putsch. Je crois qu'il est important que je dise ici ce que Halder m'a déclaré à ce moment-là ses intentions. Tout d'abord, Halder m'a assuré que, contrairement à l'attitude d'autres généraux, lui, n'avait aucun doute qu'Hitler voulait la guerre. Halder m'a décrit Hitler comme un homme assoiffé de sang et a parlé de la journée sanglante du 30 JUIN. Mais Halder m'a dit aussi qu'il était infiniment difficile d'obtenir des généraux et, en particulier, des jeunes officiers une compréhension claire de la situation et des inventions réelles d'Hitler, car, officiellement, le mot d'ordre que l'on

H0551 - 0030

donnait aux officiers était le suivant : On leur disait qu'il s'agissait d'un bluff, que l'armée ne voulait pas la guerre et qu'il n'était procédé qu'à une manoeuvre diplomatique de chantage.

C'est pourquoi Halder croyait qu'il était indispensable de faire la démonstration qu'Hitler ne bluffait pas, mais avait effectivement donné des ordres en vue d'une guerre. Halder, à cette époque, était donc décidé pour informer le peuple allemand et les officiers de prendre sur soi-même le début d'une guerre. Hadler craignait aussi le mythe hitlérien; c'est pourquoi il m'a proposé que, le lendemain du début de la guerre, Hitler devrait être supprimé par un attentat à la bombe, et qu'il serait dit au peuple allemand qu'Hitler avait péri dans son train spécial à la suite d'un bombardement ennemi J'ai répondu, à ce moment-là, que j'étais peut-être encore trop jeune, mais que je ne pouvais pas comprendre qu'il ne veuille même pas, après coup, dire au peuple allemand, ce que les généraux avaient fait.

Alors, Halder, pendant plusieurs semaines, n'a pas donné signe de vie ; la campagne de presse contre la Tchécoslovaquie prenait des formes de plus en plus menaçantes. Nous nous rendions compte que cela ne durerait plus que quelques jours ou quelques semaines et qu'il y aurait la guerre.

A ce moment-là, Schacht a décidé de rendre visite à Halder dans son appartement une fois encore et de lui demander de tenir sa parole. Il paraissait indiqué d'avoir un témoin lors de cette conversation, et c'est pourquoi je suis allé là-bas avec Schacht. Je n'ai pas eu l'impression que Halder était particulièrement content de la présence de ce témoin ; il a confirmé une fois de plus

H0551 - 0031

qu'il était fermement décidé de déclencher un putsch. Mais, encore une fois, il voulait attendre que le peuple allemand ait la démonstration des intentions agressives d'Hitler par un ordre définitif d'engager les hostilités.

Schacht a indiqué le danger extraordinaire d'une telle expérience. Il a montré à Halder qu'on ne pouvait tout de même déclencher une guerre, simplement pour détruire la légende hitlérienne devant le peuple allemand.

Dansune conversation détaillée et très animée, qui eut lieu entre Halder et Schacht, Halder a déclaré tout de même qu'il était prêt à déclencher le Putsch, non pas après le début des hostilités, mais dès le moment où Hitler aurait donné l'ordre décisif de marche. Nous avons alors demandé à Halder, si à ce moment-là, il aurait encore assez de forces, si Hitler ne pouvait pas simplement réduire à néant sa tentative. Halder a répondu textuellement "Non, il ne peut pas me tromper; j'ai établi mes plans d'Etat-major général, de telle façon que je suis obligé de le savoir 48 heures à l'avance."

Je crois que cela est important, car plus tard le délai enyre l'ordre de marche et la marche elle-même, est devenu beaucoup plus court qu'il n'était prévu. Halder nous a assurés qu'à part l'action à Berlin, il avait préparé également une division blindée en Thuringe, sous les ordres du Général Von Hoeppner, qui pourrait éventuellement arrêter la "lifeguard" de Hitler qui, elle, marchait sur Berlin. Malgré toutes ces déclarations de Halder, Schacht et moi avons gardé de cet entretien un souvenir curieux et amer. Halder avait dit que Schacht semblait le presser de déclencher ce Putsch prématurément et moi, je pensais que Halder pouvait peut-être essayer de s'esquiver au dernier moment. C'est pourquoi nousavons avons informé Oster de la mauvaise impression que nous

H0551 - 0032

avions eue, et nous lui avons dit qu'il fallait absolument faire quelque chose pour connaître un autre général encore, au cas où Halder , au dernier moment, n'agirait pas.

Oster en compris la nécessité et ceci est l'histoire des priliminaires de ce qui a amené ensuite le Général Von Witzleben à rejoindre notre groupe.

Q. - Qui affait venir Witzleben ?

R. - C'est Schacht qui a gagné Witsleben à notre cause. Oster s'est rendu chez lui, et lui a rendu compte de tout ce qui s'est passé. Il m'a fait venir chez lui et je lui ai raconté, je lui dit que, à mon avis, les affaires de police étaient telles que, lui, en tant que général commandant le corps d'armée de Berlin, pouvait tranquillement tenter un Putsch C'est alors que Witzleben m'a posé la question qui nous était posée à cette époque par chaque général. Il m'a demandé s'il était bien vrai qu'un incident diplomatique à l'Est amènerait une guerre ou si ce que Ribbentrop et Hitler disaient toujours en secret aux généraux était vrai, à savoir qu'il y avait un accord tacite avec les puissances occidentales, selon lequel ils avaient les mains libres à l'Est.

Witzleben me dit; dans ce cas, si vraiment, il y a un tel accord, il ne pouvait naturellement pas déclencher le Putsch. Je lui ai alors déclaré que Schacht qui connaît très bien la mentalité anglo-saxonne , pouvait donner des détails complets. On décidé une entrevue Schacht- Witzleben. Witzleben amena son général de division, Von Brockdorf, qui devait réaliser les détails du Putsch. Il emmena ce général pour cet entretien, et c'est alors que Witzleben et moi, nous nous sommes rendus avec eux dans la maison de campagne de Schacht pour un entretien

H0551-0033

qui dura des heures. A la fin de cet entretien, Witzleben s'est senti convaincu par Schacht que, en aucun cas, les puissances occidentales ne donneraient à l'Allemagne les mains libres pour l' l'Est et qu'au contraire, ce serait maintenant la fin de la politique d'Hitler. C'est alors que Witzleben a décidé, indépendamment de Halder, de faire tous les préparatifs nécessaires. Il m'a donné de faux papiers, et m'a fait entrer dans son district pour que je puisse préparer sur le plan politique et policier tout ce qui pouvait être nécessaire, et rester en même temps sous sa protection. Oster et moi avons inspecté tous les endroits que nous devions occuper. Von Struenk était au volant, et nous avons discuté tous les détails. Nous faisions semblant d'être des touristes visitant la ville.

Q. - S'agissait-il du témoin Von Struenk ?

R. - Oui, c'est cela. Je crois que je dois encore une courte explication du fait de la nécessité impérieuse de la collaboration de Witzleben. Il était très difficile de trouver un général qui eut la possibilité de faire marcher ses troupes. C'est ainsi, par exemple, que certainsgénéraux en province, n'avaient pas la possibilité de faire marcher les troupes.

LE PRESIDENT. - Dr.DIX, est-il vraiment nécessaire d'approfondir cette question, de donner tant de détails ?

Dr. DIX. - Il n'est pas nécessaire pour ce cas de donner tous les détails en ce qui concerne Von Witzleben. Voulez-vous me dire, M. Gisevius, si ces mesures de préparation militaires et politiques étaient portées constamment à la connaissance de Schacht

R. - Schacht était constamment au courant de ces choses. Nous nous rencontrions le soir dans l'appartement de Witzleben et je montrais alors tout ce que j'avais préparé par écrit pendant la journée. Cela était discuté alors dans tous les détails.

H0551 - 0034

Q. - Est-ce que, à côté,de ces mesures policières et militaires, des mesures politiques ont joué un rôle ?

R. - Evidemment, nous devions préparer en détails tout ce qu'il fallait dire dans ce cas sur le plan politique au peuple allemand. De même, il y avait un certain nombre de préparatifs en ce qui concerne l'Extérieur.

Q. - Voulez-vous dire par "extérieur" que vous parlez de la "politique extérieure" ?

R. - Oui, naturellement.

Q. - Pourquoi, "naturellement", Est-ceque le Ministère des affaires etrangères était impliqué dans cette affaire ? Que voulez-vous dire ?

R. - Il est très difficile de répondre sur ces choses, parceque la collaboration avec l'étranger en temps de guerre rend presque impossible le fait d'exprimer certaines choses. On se trouve là sur un terrain très délicat. Si je dois en parler, il faut que je dise aussi quelles étaient les raisons qui ont amené ceux qui l'ont fait à traiter avec l'étranger.

Q. - Je crois que le tribunal permettra que vous conniez ces détails.

LE PRESIDENT. - Il me semble que la Cour pense que vous détaillez beaucoup trop ces questions. Si la Cour est prête à accepter le témoignage de cette personne comme vrai, ceci démontre que SCHACHT négociait avec lui et les généraux à ce moment-là dans le but d'empêcher la guerre. Si le tribunal accepte cela, il semble que c'est ce que vous voulez prouver, et, dans ce cas, tous les détails des négociations ne semblent pas avoir d'importance.

Dr. DIX. - Oui, mais, à mon avis l'intensité de l'activité des conspirateurs doit être étudiée dans ses détails

H0551-0035

L.C. 1
25 avril 1946
12 h. 15

LE PRESIDENT. - Nous parlons sur le même sujet depuis 10 h. ce matin.

DR DIX. - Votre Honneur, ils'agit là; d'un développement politique.

LE PRESIDENT. - On vient de me dire la nuit dernière,hier soir, vous aviez dit que vous auriez besoin d'une demi-heure.Vous rappelez-vous avoir dit cela ?

DR DIX.- Non, c'est un grave malentendu. J'ai dit : si j'aborde le cas Fritsch, il me faudrait une demi-heure, mais pour le cas Fritsch seulement.

Messieurs, les Juges, on est en train d'exposer l'histoire de l'oppositionpolitique au sein de laquelle Schacht avait un rôle important, et si l'accusé Goering et d'autres ont eu la possibilité de donner un développement de leur point de vue pendant des journées, il me semble que la justice doit nous donner également la possibilité de voir comment ce mouvement d'opposition dont Schacht faisait partie a, dansdes circonstances difficiles, exercé son activité. Je ne suis pas enclin à des exagérations et je suppose, Votre Honneur, que si le témoinn'en parle pas maitenant le Ministère Public lors de l'interrogatoire contradictoire en parlera , et si onle fait maintenant on gagne du temps.

LE PRESIDENT. - La Cour ne se propose pas de vous dire comment vous devez faire ressortir les preuves pour votre cas,mais elle espère que vous traiterez

H0551 - 0036

ce sujet le plus rapidement possible et sans les étails qui ne sont pas essentiels.

DR DIX. - Je ferai tous mes efforts dans ce sens.

Témoin, vous avez parlé des mesures de politique extérieure et vous étiez en train d'expliquer les motifs qui ont incité certains d'entre vous apparemment à prendre contact avec l'étranger pour soutenir votre opposition. Je vous prie de continuer.

R. - Je me limiterai à la déclaration suivante: à partir de ce moment là il y a eu des conversations très détaillées et très importantes avec l'étranger en vue de tout tenter pour éviter le début d'une guerre ou l'extension d'une guerre.

Tant que je ne serai pas en mesure d'exprimer mon avis sur les raisons d'une affaire aussi délicate, étant donné qu'on nous reproche la haute trahison en Allemagne, je ne dirai pas autre chose que de répéter qu'elles ont eu lieu.

Q.- Je n'ai pas compris que le Tribunal veuille vous empêcher d'exposer les motifs qui vous ont amenés à entamer les négociations.

R.- Je dois à ma conscience et avant tout aux morts qui ont participé à ces choses de dire ici que nous étions soumis à une pression extraordinaire dans ce que nous avons fait, pression de la part de notre conscience. Nous savions qu'on nous reprochait de conspirer avec l'étranger.

LE PRESIDENT. - La Cour sait que ces questions n'étaient pas poursuivies sans danger, mais nous ne sommes pas...

H0551 - 0037

L.C. 3 - 4 et 5
25 avril 1946
132 h. 15 à 13 h.

ici vraiment pour considérer des gens qui malheureusement y ont perdu leur vie. Nous considérons le cas de l'accusé Schacht en ce moment.

DR DIXI.- Il y a unmalentendu en ce qui concerne l'intention du témoin; il ne peut pas parler de gens qui ont perdu leur vie ~~avec~~ en exerçant cette activité ni des ~~gens dont il veut parler~~ des dangers que présentait cette activité, mais des conflits sur le plan de la conscience qui existaient chez ceux qui entreprenaient ces démarches en vue de se mettre en relations avec l'étranger et je crois queondoit accorder ce droit au témoin s'il doit parlerde ces choses si délicates ici enpuvlic, et je prierai instamment le Tribunal de lui permettre d'enparler car autrement le témoin e contentera d'allusions d'ordre général qui ne satisfont pas les nécessités de l'interrogatoire et je crois que le Ministère Public sera obligé alors de poser des questions.

LE PRESIDENT. - Oui, voulez-vous essayer de parler du sujet même qui nous intéresse.

DR DIXI.- Donc veuillez donner brièvement des détails sur les pensées de ceux qui ont entrepris ces combats.

R. - monsieur le Président, il ne s'agit pas seulement de questions de conscience, il y a encore aujord'hui des membres de la famille de ces personnes qui sont vivants et peuvent être l'objet d'accusationsfausses . C'est pourquoi je dois dire qu'ence qui concerne les rapports et lesconversations avec l'étranger dont je parlerai,le cercle étroit de nos amis n'était pas sûr ce qui était possible

H0551-0038

ou admissible. Les uns allaient plus loin, les autres moins loin. C'est ainsi par exemple que je dois à la mémoire de l'amiral Canaris qui est mot, de rectifier ici l'accusation qui a d'ailleurs été publiée par la presse locale. Il aurait fait une conspirationen accord avec l'étranger. Et également je ne veux pas que ce que je dirai maintenant soit mis en relations avec les hommes que j'ai nommés tout à l'heure; c'est la raison pour laquelle je vouslais faire cette déclaration, et je voudrais dire en même temps que nos amis qui faisaient de telle chose, refusaient d'admettre que c'était là une haute trahison puisque nous nous sentions obligés de le faire.

DR DIXI; -Qu'est-ce qui est arrivé ?

R. - De qui est arrivé ? D-s qu'Hitler a fait connaitre son intention de faire laguerre à la Tchécoslovaquie nos amis ont essayé d'informer constamment le Gouvernement britannique. , depuis la première intention exprimée jusqu'à la dernière décisionprise. La chaine de ces démarchescommence par un voyage de Goerdeler au printemps de 1938 à Londres où il a parlé de l'existence de ce groupe d'opposition, ce groupe qui était décidé à tout, et alors au nom de ce groupe le Gouvernement britannique a été informé constamment de ce qui se passait, informé de la nécessité qu'il y avait de montrer au peuple allemand et aux généraux qu'un pas entrepris au-delà de la frontière tchécoslovaque c'était pour les puissances occidentales

H0551 - 0039

une raison pour entreprendre une guerre.

Lorsque la crise a atteint sonmaximum et quand nos préparatifs ont été faits en détails, nous avons entrepris une démarche inhabituelle/dans la forme que par soncontenu pour faire savoir au Gouvernement britannique que pendant les négociations diplomatiques à venir il ne s'agirait pas comme le prétendait Hitler de faire la guerre aux Sudètes, mais de faire la guerre à l'ensemble de la Tchécoslovaquie, et que si le Gouvernement britannique de son côté demeurait ferme nous pouvions donner l'assurance qu'iln'y aurait pas de guerre. C'était à ce moment là notre tentative : obtenir de l'extérieur une certaine aide dans notre but en vue de la préparation psychologique d'un putsch.

DR DIX.- Nous passons maintenant au mois de septembre 1938. et nous passons donc à la crise qui a amené Munich. Quelle était à ce moment l'activité de votre groupe de conspirateurs ?

R. - Plus cette crise nous menait vers Munich plus nous essayions de convaincre Hlader de déclancher immédiatement le putsch. Comme iln'était pas bien décidé, c'est Witzleben qui a préparé le tout dans ses détails.

Je ne donnerai ici de détails que sur les deux dernières journées. Le 27 septembre il était clair qu'Hitler voulait jouer le tout pour amener le peuple allemand à accepter une guerre. Il a ordonné un parade des troupes à ttravers Berlin, et c'était Witzleben qui était charté de diriger cette prade , mais l'effet

H0551 - 0040

fut contraire à celui attendu. La population qui s'imaginait que les troupes partait au combat a montré son mécontentement, latroupe n'a soulevé aucun enthousiasme; au contraire les gens montraient leur poing et Hitler regardait cette parade des fenêtres de la Chancellerie du Reich. Un accès de rage le fit se retirer de la fenêtre et il déclara: "Avec un tel peuple je ne peux pas faire de guerre".

Et Witzleben est revenu à la maison indigné et a dit qu'il aurait pu faire déclancher le putsch immédiatement dans la Chancellerie du Reich, "s'il avait eu des troupes, avec des baionnettes.

Q. -

Q. - C'est Witzleben qui a dit cela ?

R. - Oui.

Q. - Et d'où savez-vous ce qui se passait à la Chancellerie du Reich ?

R. - Ce sont différents fonctionnaires qui me l'ont dit.

DRDIXI.- Continuez.

R. - Le lendemainmatin c'était le 28. Nous avons pensé que nous avions la possibilité de déclancher le putsch. C'est ce matin là qu'on a su qu'Hitler avait rejeté la dernière offre du Premier Ministre Britannique Chamberlain et qu'il avait renvoyé l'ambassadeur avec réponse négative. Witzleben en a eu connaissance et a montré cela Halder. Il pensa que c'était une démonstration de la volonté d'Hitler de déclarer la guerre. Halder arendu visite à Brauchitshed tandis que Witzleben attendait dans l'antichambre.

H0551 - 0041

L.C. 9
65 avril 1946
XXXXX
12 h. 15 à 13 h.

Après quelques instants est revenuet il a déclaré que Brauchitsch aussi se rendait compte qu'il fallait agir et qu'il voulait simplement encore aller à la Chancellerie du Reich pour s'assurer que les déclarations de de Halder était exacte.

Brauchisch s'est rendu à la Chancellerie arès avoir eu une conversation téléphonique avec, Witzleben qui lui avait dit quetout était prêt. Ceci avait lieu vers midi le 28, septembre, mais alors il y eu l'intervention de Mussolini tout à fait inattendu et Hitler sous l'impression de la démarche entreprise par Mussolini a accepté d'aller à Munich. C'est pourquoi au dernier moment cette action a été empêchée.

Q. - Donc, vous dites quec'est Munich qui a empêché cette action?

R. - Oui.

Q. - Continuons. Après Munich ? que se passait-il dans votre groupe de conspirateurs ?

R. -

R. - On était très déprimé, mais nous étions persuadés qu'en peu de temps Hitler jouerait le tout pour le tout. Nous ne doutions pas que Munich fusse le signal d'une guerre mondiale. Certains de nos amis se demandaient s'il ne fallait pas émigrer. Goerdeler et Schalacht en ont parlé. C'est alors que Goerdeler a écrit une lettre à un ami politique aux Etats-Unis à qui on a implicitement posé la question de savoir si les oppositionnels devaient émigrer maintenant, Goerdeler a

H0551-0042

déclaré su'il n'y avait qu'une seule possibilité : nous incliner si nous voulions ssayer de maintenir notre politique en Allemagne.

Et alors, tout s'est précipité: La lutte contre les juifs, la conquête de Prague.

DR DIXI.- Avant de passer à Prague, vous faites allusion au pogrome contre les juifs, vous voulez parler du mois de novembre 1938. Savez-vous ou vous rappelez-vous quelle a été l'attitude de Schacht à l'occasion de ces évènements ?

R. - Il a été indigné de ce progrome et il l'a porté à la connaissance du public lors d'un discours prononcé devant le personnel de la Reichsbank.

Q. - Je montrerai ce document dans une phase ultérieure.

Maintenant, dites-moi comment cela a continué à la fin de 1938 ? Y avait-il de nouveaux évènements politiques à l'horizon qui ont stimulé votre groupe de conspirateurs ?

R. - Ce futd'abord la démission brutale de Schacht, notre espoir de pouvoir déclancher une crise gouvernementale. C'est pourquoi notre groupe d'opposition n'ayant pas de point d'attaque, nous étions obligés d'attendre les évènements, de voir comment se déroulaient les choses après la conquête de Prague.

Q. - Vous parlez du envoi de Schacht en tant

H0551 - 0043

que président de la Reichsbank. Savez-vous quelque chose à ce sujet, quelque chose des circonstances qui ont amené ce renvoi ?

R. - J'ai vu comment les différentes lettres ou mémoires de la direction de la Recihsbaak ont été dirigées; j'ai vu que tout cela était diminué dans ses effets; j'ai vu comment ce renvoi est arrivé. Quelques minutes après la réceptionde la lettre de renvoi j'ai été chez Hitler. XChacht m'a lu cette lettre; il était indiqué par son contenu ce passage oùHitler citait d'une manière élogieuse sa coopération en vue du réarmement et Schacht a dit : "Maintenant il a le culot de vouloir que je sois incorporé dans sa politique guerrière, en raison de ma collaboration ! "

Q. - Mais Schacht est resté ministre sans portefeuille.? Est-ce qu'ona discuté la question de savoir s'il devait faire cela ou s'ilpouvait agir autrement; est-ce qud la question a été agitée parmi vous ?

R. - Oui, mais si je suis bieninformé c'était toujours la mˆeme conversation chaque fois qu'il voulait démissionner. Ilen a parlé et je pense qu'il a au la réponse habituelle.

Q; - Il pensait donc qu'il était forcé de rester ?

R. - Oui.

Q. - Vous avez plusieurs fois déjà commencé à parler de Prague; je vous ai interrompu. Voulez-vous

H0551-0044

L.C. 12
25 avril 1946
12 h. 15 à 13 h.

je vous prie de parler de Prague, et des résultats qui en ont découlé, des répercussions sur votre groupe de conspirateurs dans la mesure où Schacht en a été touché.

R.- Depuis le mois de septembre notre groupe avait des preuves très nettes établissant qu'en mars Hitler voulait attaquer la France. Cette nouvelle action fut appelée d'une manière très cynique " le tourbillonde mains" étant donné que dans les milieux berlinois ,on en parlait ouvertement, nous espérions que la nouvelle en parviendrait aussi à l'ambassade britannique et à l'ambassade française.Nous étions fermement convaincus que ette fois iln'y aurait pas d'effet de surprise. Mais Helder avait un autre point de vue. Il epnsait que les puissances occidentales avaient parmis à Hitler d'aller vers Prague.Ila refusé des entretiens préliminaires. Il voulait attendre pour voir si l'action concernant Prague aurait lieu sans combat, et c'est ce qui se fit.

Q.- Dans quel sens... ou plutôt vous avez déjà dit cema... vous avez parlé des démarches auprès de l'ambassade française et de l'ambassade anglaise...

R.- Non,il ne s'agit pasde cela.

Q. - Donc, cette histoire était terminée. Je croi que vous êtes allé avec Schacht enSuisse pour votre groupe, est-ce que cela est exact ?

R. - Pas seulement avec Schacht, mais avec d'autres, avec Goddeler. Nous pensions que Prague avait eu une répercussion extraordinaire en Allemagne,mais pour l'étranger Prague avait été la pfeuve qu'avec Hitler _____

H0551 - 0045

aucun traité ne pouvait être sûr. Mais en Allemagne nous avions malheureusement été amené à constater que les généraux et le peuple étaient persuadés que Hitler pouvait faire ce qu'il voulait et que personne n'essaierait de retenir sa main, et qu'il était protégé par la Providence. Cela nous a alarmé.

Nous avons vu que les puissances occidentales ne permettraient plus rien d'autres. Nous avons vu qu'en Allemagne l'illusion grandissait selon laquelle les puissances occidentales n'auraient pas recours à la guerre. Nous avons vu qu'une guerre ne pouvait être empêchée que si les puissances occidentales nous faisaient comprendre sans équivoque non seulement au Ministre des Affaires Etrangères ou à Hitler, mais avec tous les moyens de propagande à leur disposition qu'il fallait faire comprendre au peuple allemand que chaque pas vers l'est signifiait une guerre. Cela nous semblait être la seule possibilité d'avertir les généraux et de les inciter à un putsch. Et c'est ce qui a motivé les entretiens que nous avons eu avef Schacht, Goerdeler et moi-même immédiatement après Prague en juin.

Q. - Avec qui ?

R. - Nous avons rencontré un homme qui avait d'excellentes relations avec le Gouvernement britannique et le Gouvernement français. Cet homme d'ailleurs faisait un rapport détaillé tout au moins au Gouvernement français. Je veux dire cela parce que nous avons eu plus tard une copie de son rapport après la conquête de Paris dans le dossier secret de Daladier. Cet homme a été informé en détail par nous; nous lui avons dit qu'au plus tard en automne la lutte pour Dantzig commencerait. Nous lui avons dit que en bon allemand nous étions d'avis que Dantzig

H0551-0046

était une ville allemande, et qu'un il faudrait trouver une solution pacifique pour ce problème, mais nous avons montré le danger de maintenir des conversations isolées à ce sujet parce qu'Hitler ne voulait pas uniquement Dantzig, mais la Pologne, et l'Ukraine, et c'était pour cette raison qu'il était absolument nécessaire dans la propagande de l étran er destiné à l'Allemagne de montrer qu'on était arrivé au bout des concessions et qu'à partir de ce moment les puissances occidentales interviendraient. Nous avons dit que c'était là la condition nécessaire pour un putsch.

R. - Et c'est dans ce sens que cet homme de confiance a fait un rapport à ces gouvernements. Vous l'avez constaté ?

R. - Oui, et je dois dire très rapidement qu'il y a eu du côté britannique des déclarations radiodiffusées dans la Presse, à la Chambre des Communes, oqui commençaient à avertir le peuple allemands et à créer des doutes dans l'état-major. Du côté anglais et français on a fait tout ce qu'on a pu pour alarmer les généraux allemands.

Q. - Lorsque il est allé en Suisse Schacht n'a pas rencontré son ami Montague,-Norman et ne lui a pas parlé de ces choses. Le savez-vous ? y étiez-vous ?

R. - Oui, uoui, nous pensions que nous devions profiter de la possibilité qu'avait Schacht de parler avec un confidant du Ministre des Affaires Etrangères britanniques et Schacht a eu des conversations dé-

H0551-0047

taillées Montague-Norman, et lui a décrit la situation psychologique en Allemagne après Prague, et il l'a conjuré d'obtenir du Gouvernement britannique une explication sur le plan de la propagande.

Q; - N'avez-vous pas dit à ce moment là qu'il fallait soulever la lutte entre les nazis et les Allemands ?

R. - Oui, c'était cela que nous agitions dans toutes nos discussions. Nous voulions que le peuple alldemand comprit clairement que les puissances occidentales n'étaient pas opposées à l'Allemagne, mais qu'elles étaient opposées simplement àà la politique de surprise nazi et aux méthodes de terreur nazies. à l'intérieur comme à l'extérieur.

Q. - Vous êtes donc rentré de Suisse. Qu'est-ce qui est arrivé alors enparticulier avec Schacht ?

R. - Nous avons vu qu'en Allemagne les choses se précipitaient vers ce qui a donné la crise du mois d'aout. Nous avons vu qu'onne pouvait pas convaincre les généraux, qu'ils croyaient toujours qu'Hitler faisait du bluff et que cela ne donnerait qu'un nouveau Munich ou un nouveau Prague. C'est alors qu'ont commencé toutes les tentatives desespérées que nous avions entreprises auprès des généraux les plus importants en particulier, auprès de Keitel pour empêcher la marche vers la Pologne.

Q. - Revenons à Schacht. de retour de voyage au printemps de 1939. Vous savez qu'il a quitté l'Allemagne et fait un voyage aux Indes ?

H0551-0048

R. - Il est allé aux Indes et espérait rester là-bas aussi longtemps que possible pour arriver à Dantzig. En route, il a reçu l'ordre de Hitler lui interdisant de pénétrer en territoire chinois et il a dû retourner après quelques jours; il est rentré peu de jours avant le début de la guerre.

Q. - Y avait-il des sympathies entre Schacht et Chiang-Kai-Chek contre le Japon.?

R. - Oui, il sympathisait avec le Gouvernement chinois . Nous avions de très bons amis chinois, de chers amis chinois, et nous nous efforcions de maintenir le contact avec eux.

Q. - Quand Schacht est-il revenu ?

R. - Au début du moisd'aout, je crois.

Q. - Nous en revenons donc vers la guerre. Est-ce que Schacht a entrepris des démarches quelconques vers le début de la guerre pour viter son déclanchement ?

R. - Il a entrepris un grand nombre de démarches, mais ces démarches ne peuvent pas être décrites isolément, car cela donnerait l'impressionque Schacht seul a entrepris des démarches. En réalité, il en a été ainsi :

Il y avait un grand groupe qui combattait à ce moment là et chacun entreprenait des démarches pour lesquelles il était le mieux placé; puis chacun informait les autres sur ce qu'il avait fait.C'est la raisonpour laquelle je crains de donner ici une image tout à fait fausse,si je décris toutes les tentatives desespérées simplement sous l'apsect

H0551 - 0049

de l'attitude et de l'activité de Schacht.

Q. - Le Tribunal sait que ce n'est pas seulement Schacht qui a fait quelque chose dans ce sens; mais étant donné que c'est bien Schacht dont il est question ici, je vous prie de nous donner des déclarations au sujet des efforts entrepris par Schacht.

R. - Dans ce cas je dois dire au préalable que Schacht connaissait beaucoup de choses et qu'ilya également participé dans une certaine mesure

En ce qui nous concerne particulièrement je ne puis dire que ceci : il a été co-auteur du mémoire de Thoma adressé au Général Keitel, ou plutôt des deux mémoires adressés par notre groupe à Keitel pour lui montrer les dangers de la guerre , et Schacht a entrepris des démarches par l'intermédiaire de Thoma, de Canaris pour approcher Goering, mais je dois dire que toutes les démarches entreprises par Beck et Goedeler ont été entreprises avec la connaissance et la collaboration de Schacht. Il s'agit ici d'une action de grande envergure.

Q. - Une action collective ? mais n'y a-t-il pas eu une tentative de Schacht qui ait joué un rôle important au dernier moment au mois d'aout au G.Q.G. où ila essayé par l'intermédiaire de Canaris de voir Von Brauchitsch ?

R. - Oui, après l'échec de Thoma, ~~après~~ avec ses deux mémoires, et après les suggestions faites par Thomas auprès de Keitel de recevoir Goerdeler. Après que cette tentative eut échoué, Schacht a essayé

H0551-0050

d'approcher Brautchitsch ou Halder. A cet effet Thomas est allé rendre visite à plusieurs reprises à Halder mais iln'a jamais pu franchir l'antichambre de celui-ci parce que il faisait dire qu'il n'était pas là.

C'est alors la journée dramatique du 25 aout ~~qux~~ nous avons entrepris une autre démarche. C'e t le jour où Hitler avait donné l'ordre de marche. Dès qu'Hitler avait donné cet ordre à Halder, nous avons essayé d'atteindre d'abord Thomas puis avec Thomas nous nous sommes rendus chez l'amiral Canaris pour que ~~ces~~ deux hommes, Thomas et Canaris accompagnent Schacht, qui sans avoir au préalable été annoncé, se rendait au G.Q.G., du Fuehrer pour mettre Brauchitsch et Halder devant le fait accompli. Schact avait l'intention d''éveiller l'attention de Brauchitsch et de Halder sur le fait que d'après la constitution avvant le début d'une guerre, le cabinet du Reich devait être entendu. Brauchitsch et Halder se ren~~dirai~~ draient coupables d'une violation de leur serment si à l'insu des hommes politiques compétents il donnait suite à un ordre de déclancher une guerre

Teelles étaient dans les grandes lignes les déclarations que voulaient faire Schacht pour motiver sa démarche. Lorsque Thomas et Schacht arrivèrent dans la Bendlerstrasse Thomas chez Canaris c'était fait.

DR DIX.- C'était l'OKW qui est là. Le Tribunal doit savoir cela ?

LE TEMOIN.- Lorsque nous sommes arrivés à l'OKW nous avons vu Canaris et ~~Helder~~ Oster et soudain entre 6 et 7 heures Hitler a donné un ordre à Helder ; il retirait sonordre de marche. Ille retirait sur une nouvelle interventionde Mussolini. Canariset Thomas et tout notre

H0551-0051

groupe d'amis était sous l'impressionque ce retrait d'ordre de marche représentait pour Hitler une perte de prestige extraordinaire. Oster pensait que dans l'Histoire de la guerre on ne connaissait pas d'exemple qu'un chef suprême commandant en chef d'une armée ait repris un ordre une fois qu'il était donné. Canaris m'a déclaré alors : maintenant la paix de l'Europe est sauvée pour 50 ans, car maintenant Hitler a perdu tout son prestige auprès des généraux. Et dans ce tourment psychologique nous avions tous l'impressionque nous pouvions attendre les jours suivants tranquillement.

C'est ainsi que lorsque Hitler donna trois jours après l'ordre de marche décisif, notre groupe fut très surpris, abasourdi. J'ai été appelé à l'OKW Schacht m'a accompagné. A nouveau nous avons demandé à Canaris s'il ne pourrait pas organiser unnouvel entretien avec Brauchitsch et Halder, mais il était trop tard. Il avait les larmes aux yeux et il m'adit : ceci est la fin de l'Allemagne.

DR DIXI.- Votre Honneur, c'est environ l'heure à laquelle je crois vous levez la séance je pense qu'ilvaudra mieux traiter la guerre ensuite.

....

2140
7
9

H0551-0052

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

-:-:-:-:-

Séance du 25 Avril I945

ouverte à I4 heures

sous la présidence de LORD JUSTICE LAWRENCE.-

-:-:-

DR. DIX.- (pour l'accusé SCHACHT).- Dr GISEVIUS, nous en étions avant la pause de midi à la déclaration de la guerre, et tout d'abord il me faut vous demander quelle fut votre utilisation dans la guerre ?

R.- Le jour de la déclaration de guerre, je reçus un faux ordre de mobilisation du Général OOSTER, pour le contre-espionnage, mais il était prescrit que tous les officiers ou tous les membres du contre-espionnage devaient être utilisés par la Gestapo , et je n'aurais jamais eu l'autorisation de faire partie de ce contre-espionnage. C'est ainsi que l'on m'adressa un ordre de mobilisation, et que je restai à la disposition d'OOSTER et de CANARIS sans avoir un service direct à effectuer.

Q.- Quelle fut d'abord l'activité des conspirateurs dont vous nous avez expliquez l'ensemble, après la déclaration de laguerre ? QUi mena la conspiration ? Qui y travailla et que s'est-il produit ?

R.- Immédiatement après la déclaration de la guerre, le Général Colonel PLANCK était à la tête de tous les mouvements d'opposition qui existaient en Allemagne. A l'ex-

...

H0551-0053

ception des communistes avec lesquels nous n'avions aucun contact à cette époque, je puis dire que seul un général à ce moment là de la guerre, pouvait avoir cette direction, et celui-ci était tellement imbu des principes militaires qu'il était ~~fréquemment~~ vraiment l'homme capable de diriger les troupes de droite à gauche, ainsi que son collaborateur le plus étroit le Dr GOERDELER, de sorte que les civils qui prirent part à cette conspiration avant comme après, étaient sous les ordres de SCHACHT.

Il me faut compléter ici, au contraire, c'est ainsi que tous ~~toutes~~ les groupes d'opposition qui jusqu'à présent n'avaient eu que des contacts de nécessité, étant donné que la guerre s'était déclarée, se réunirent, surtout ceux de gauche qui dans les premières années avaient été fortement décimés parce que leurs chefs avaient été arrêtés. Tout particulièrement ceux de gauche se réunirent à notre front civil, il y avait LEUSCHNER, le Dr Karl MIERENDORF, et il me faut aussi parler des industriels HABERMANN, Adolf WEISER. Je parle aussi des milieux catholiques, les chefs de l'Eglise ou bien des politiques individuels, comme par exemple l'Ambassadeur VON KAISER, le Secrétaire d'Etat PLANCK, le Ministre POPITZ et beaucoup d'autres encore.

Q.- Quelle fut la prise de position de ce cercle de gauche vis à vis de la question du putsch de la part d'HITLER ou d'un attentat contre lui ? Quelle était alors leur position ? Est-ce qu'ils s'accommodaient de la pensée d'entreprendre plus tard un attentat contre HITLER ?

R.- Non, les cercles de gauche étaient très fortement sous l'impression que la légende s'était répandue en Allemagne, et ils croyaient également qu'il n'y avait pas de danger qu'on puisse dire qu'HITLER, les Allemands ou l'armée

...

H0551-0054

allemande n'avaient pas été vue en campagne. La gauche a été pendant des années d'avis qu'il fallait absolument que le peuple allemand comprenne que le militarisme en Allemagne détruisait lui-même l'Allemagne. Nous avons essayé de donner des avertissements dans ce sens au peuple allemand.

Q.- J'ai déjà parlé au Tribunal d'une lettre que vous Mr le Dr GISEVIUS, environ à cette époque, c'est à dire fin I939, vous avez écrite à SCHACHT qui se trouvait en Suisse. Vous l'avez passée en fraude. Cette lettre était adressée au Président de la Banque Internationale de Bâle, plus tard Président d'un cercle bancaire à New-York, homme dont l'influence était grande auprès du Président ROOSEVELT. J'ai l'intention Messieurs les Juges, au sujet de ce document, de vous produire maintenant cette lettre, mais étant donné que lors de la discussion se rapportant à la pertinence de sa production, j'ai déjà communiqué les points principaux de cette lettre, et que Justice JACKSON l'a ≠ dans son Livre de Documents et qu'il ne voulait pas que j'en parle à ce moment là. Je désire m'abstenir de lire le contenu de cette lettre ainsi que j'en avais l'intention, je le ferai plus tard lorsque je produirai mes documents.

Simplement pour rappeler au témoin la lettre en question, je vaislui donner le sens de cette lettre que SCHACHT écrivit alors, ~~et=je=i~~ à FRAZIER, faisant une proposition ...

JUSTICE JACKSON.- Je n'ai aucune objection à ce qu'on utilise cette ~~cette~~ lettre, mais si vous voulez dire que M. FRAZIER avait de l'influence auprès du Président ROOSEVELT je serais content qu'on le prouve. Cependant je n'ai aucune objection contre cette lettre.

...

H0551-0055

DR. DIX.- C'est une lettre du I4 Janvier I946, je ne la lis pas en entier, ce serait trop long, elle a six pages.

LE PRESIDENT.- Quelle date ? Quelle était la date de cette lettre ?

DR. DIX.- Je faisais erreur, cette lettre est du I6 Octobre I939, se sera le n° 3I de mon Livre de Documents, il y est écrit que le moment était encore favorable pour proposer au Président ROOSEVELT d'arriver à la paix, et que même une victoire allemande...

LE PRESIDENT.- Est-ce une lettre de SCHACHT ?

DR. DIX.- Oui de SCHACHT à ce Monsieur.

LE PRESIDENT.- Est-ce que SCHACHT a écrit la lettre ?

DR. DIX.- Oui, je puis prouver cela, je veux simplement demander au témoin s'il est exact que lui l'a transmise frauduleusement en Suisse. Voilà la question. Je vous en prie ?

R.- Oui je l'ai fait, je l'ai emportée en Suisse et je l'ai mise à la poste.

Q.- Bien. Alors qu'est-il arrivé dans les tentatives d'arriver à la paix ou à une lutte destinée à empêcher l'extension de la guerre ? Qu'a fait votre groupement ? Avez-vous de la part de votre opposition ou de votre conspiration, tenté des actions politiques dans ce sens ?

R.- Le but décisif pour nous était d'éviter un développement de la guerre à tout prix, ce développement de la guerre ne pouvait avoir lieu que dans le sens de la Hollande, de la Belgique ou de la Norvège. Il était évident que si nous pouvions faire une démarche dans ce sens, et si elle réussissait, nous pouvions éviter des conséquences énormes, nonseu-

...

H0551 - 0056

lement pour l'Allemagne mais encore pour toute l'Europe. C'est ainsi que par tous les moyens nous voulions arriver à éviter un élargissement de la guerre à l'Ouest, Immédiatement après la campagne de Pologne, HITLER se décida à retirer ses troupes de l'Est pour les envoyer à l'Ouest, et à attaquer contrairement à la neutralité le territoire belge et la Hollande. Nous pensions que si nous réussissions à éviter cette attaque en Novembre, dans les mois d'hiver qui devaient suivre, nous gagnerions assez de temps pour que des Généraux, individuellement, à la tête desquels BRAUCHITSCH et HALDER puissent être convaincus qu'ils devaient s'opposer à une extension de la guerre. HALDER et BRAUCHITSCH refusèrent et dirent qu'il était trop tard, et que par contre ils risquaient la destruction de l'Allemagne. Nous n'étions pas de cet avis, nous pensions qu'il était encore possible de faire une paix dans l'honneur, et je comprends par le mot 'honneur' bien entendu, que le pouvoir nazi serait complètement éliminé jusqu'au dernier représentant. Nous voulions prouver aux Généraux que le but de l'étranger n'était pas de détruire le peuple allemand, mais qu'il en voulait au nazisme et à sa terreur. C'est afin de fournir ces preuves que nous fîmes tout notre possible à l'étranger pour nous les procurer et les produire aux Généraux en question. Le résultat de notre enquête ou plutôt l'un des essai fut cette lettre à FRAZIER de SCHACHT, dont j'ai parlé, dans laquelle ce dernier disait qu'un certain développement intérieur allait se produire, et que si nous pouvions gagner du temps, c'est à dire si nous pouvions passer l'hiver, alors peut-être nous arriverions à faire faire un putsch parles Généraux.

DR. DIX.- Je vous remercie, permettez-moi de vous interrompre un instant. Cela a déjà été prouvé au Tribunal

...

H0551 - 0057

le témoin se réfère à un point qui est extrêmement important. La lettre est en anglais, par conséquent n'ayant pas de traduction allemande je lirai cette phrase :"Plus tôt les discussions seront ouvertes, plus aisément on pourra influencer le développement des conditions existantes."

Maintemant, je vous demande, ce que SCHACHT veut dire par :"certaines conditions existantes seront influencées", veut-il parler de vos efforts et de vos aspirations ?

JUSTICE JACKSON.- Je crois que ce que SCHACHT voulait dire n'est pas une question à poser au témoin. Je ne sais pas ce que SCHACHT voulait dire, par ~~conséquent~~ cette phrase pas très claire, mais je ne crois pas que ce témoin puisse interprêter ce que SCHACHT voulait dire. Je ne veux pas être très technique à ce sujet, mais il me semble que ce genre de question pourrait être réservé pour l'accusé SCHACHT lui-même.

DR. DIX.- M. JACKSON a absolument raison, mais ce témoin a transmis cette lettre par la suite, il a discuté le contenu de la lettre avec SCHACHT, c'est ainsi qu'il en est un interprête authentique et qu'il sait exactement de quoi il s'agit.

LE PRESIDENT.- Il n'a pas dit qu'ilen était ainsi, il n'a pas dit qu'il avait vu la lettre, à part l'extérieur peut-être.

DR. DIX.- Voulez-vous vous exprimer clairement : Avez-vous vu le contenu ?

R.- Je vous demande pardon de n'avoir pas dit les choses clairement, mais j'ai moi-même travaillé à la principale rédaction de cette lettre. Nous avons discuté cette lettre et nous l'avons établie.

Q.- Je pense que JUSTICE JACKSON voudra bien lais-

...

H0551-0058

ser de côté son objection ? Oui, alors je vous en prie, répondez à la question : que voulait-il dire par ces mots ?

R.- Nous voulions dire, que nous, en Allemagne, nous étions forcés d'arriver à un développement intérieur, et que nous espérions un mot d'encouragement de nos adversaires. Mais je ne veux pas ici amener un malentendu, même dans cette lettre on voit clairement que le Président ROOSEVELT avait eu beaucoup de déceptions du côté des Allemands entre temps, de sorte que nous tenions à ~~lui~~ faire auprès de lui cette démarche, après d'autres démarches que nous avions déjà entreprises.

Q.- Et vous avez le mot :"Vatican action", que signifie-t-il ?

R.- Après la tentative de l'Amérique d'arriver à cet entretien, nous pensions que nous pourrions solliciter une déclaration du Gouvernement Britannique, à nouveau nos efforts tendaient ...

LE PRESIDENT.- L'original de cette lettre est-il disponible, ou nous la donnez-vous seulement de mémoire ?

DR. DIX.- Il s'agit de la copie originale Votre Honneur, c'est une copie ~~e~~ visée par SCHACHT lui-même, que l'on a conservée pendant la guerre en Suisse, et que ce témoin nous a rapportée lui-même de Suisse.

(Au témoin)

Alors, "Vatican Action" je vous prie ?

R.- Nous tentions par tous les moyens aussi bien auprès du Général HALDER qu'auprès du Général OBEIS de produire des preuves, donnant l'évidence de la fausseté de leur thèse, par laquelle ils se figuraient qu'on ne pouvait plus traiter avec le Gouvernement Allemand. Ils pensaient avoir trouvé là une voie convenable, mais personnellement Dieu le Père lui-même auraitdû s'en occuper, car le

...

H0551 - 0059

Gouvernement Britannique, avec raison ne se sentait pas sûr, si de toutes façon, il existait en Allemagne un groupement digne de confiance avec lequel on pouvait traiter. Mais je me souviens - et je rappelle ici - qu'il s'était produit des incidents, par lequel, sous prétexte d'un groupe d'opposition allemand on avait demandé aux services secrets de l'Angleterre de s'occuper de la question des frontières hollandaises. Il nous appartenait donc de prouver ici qu'il y avait un groupement qui s'occupait honnêtement de la question, et qui, éventuellement, tiendrait parole d'une manière positive et négative. Je pense que de notre côté, nous sommes arrivés à ceci, que nous n'avons pas parlé ouvertement, nous n'avons pas dit que nous voulions faire le putsch, d'une façon très claire, nous n'avons pas expliqué que c'était là notre espoir. Ces négociations eurent lieu en Octobre et Novembre I939. Plus tard seulement, au Printemps, nous sommes arrivés à un accord et si l'on me questionne à ce sujet, je répondrai.

Q.- Oui, et bien parlez-nous de cet accord ?

R.- Au printemps - je crois qui me faut d'abord dire qu'en Novembre I939 effectivement, le Général HALDER envisageait la possibilité d'un putsch, et que cette possibilité manqua , et que ce projet échoua à la dernière minute. Ceci ne fut que fortifié par l'attitude d'HALDER, alors il aurait dû continuer les pourparlers avec le Vatican. Nous arrivâmes à une sorte de "gentleman's agreement", sur les bases duquel je me crois ici obligé de dire, que nous avons pu donner au Général des preuves flagrantes qu'en cas de chute du régime hitlérien nous arriverions à un accord avec un gouvernement civil acceptable.

...

H0551-0060

Q.- Avez-vous vu vous-mêmes ces preuves Docteur ?

R.- Il y eut des conversations et ensuite ces dernières furent expliquées dans un rapport très important. Ce rapport fut vu par le Dr SCHACHT et l'Ambassadeur VON PAPEN. Ensuite, il arriva par l'intermédiaire du Général THOMAS à HALDER, qui fut tellement touché par le contenu de ce rapport qu'il le transmis au Général VON BRAUCHITSCH. Celui-ci était très agité et parla d'arrêter l'intermédiaire, le Général THOMAS. C'est ainsi que cette action échoua, qui selon toutes les prévisions aurait dû réussir.

Q.- Docteur, vous nous avez déjà dit ...

LE PRESIDENT.- Les dernières notes que j'ai prises dans mon livre de notes, sont celles-ci :"On savait que la Belgique, la Hollande et d'autre pays devaient être attaqués, et ceci devait avoir de graves conséquences, aussi nous avons négocier avec HALDER et BRAUCHITSCH qui n'étaient pas prêts à arrêter la guerre à ce moment. Nous voulions une paix honorable en éliminant les Nazis et nous avons pris dans ce but toutes les mesures possibles."

J'ai pris ces notes il y a environ dix minutes, et nous n'avons pas cessé depuis dix minutes de parler de détails qui n'ont aucune importance au sujet des négociations subséquentes. S'ils ont pris toutes les mesures nécessaires, pourquoi nous donner tant de détails ?

DR. DIX.- Votre Honneur, quand un témoin se trouve dansune situation aussi importante, il faut tout de même penser, que tout le monde, aussi la Défense et les accusé, s'imaginent évidemment que ce sont là des mesures générales. Nous voulons des faits concrets, nous voulons des détails, donc il ne m'est pas possible d'éviter que le témoin, tout au moins

...

H0551-0061

dans les grandes lignes, explique qu'il y a eu une action entreprise auprès du Pape par exemple. Il nous dit simplement que cette action a été résumée dans un grand rapport qui a été transmis à HALDER et à BRAUCHITSCH, c'est ce qu'il vient de dire.

LE PRESIDENT.- Je suis d'accord, une phrase qui parlait de négociations avec le Vatican a pu être donnée, cela pouvait être important, mais tout le reste comportait des détails qui ne sont pas nécessaires.

DR. DIX.- Nous avons terminé ce chapitre Votre Honneur.

Vous avez dit que le putsch prévu pour Novembre n'avait pas eu lieu parce qu'on avait entrepris l'offensive à l'Ouest. Je voudrais maintenant vous demander : est-ce que l'hiver s'est passé sans aucune action de la part de votre groupe de conspiration, et même le printemps, ou bien avez-vous pendant ce temps établi des plans et les avez-vous exécutés.?

R.- Sans arrêt nous avons tenté d'atteindre tous les Généraux possibles, avec HALDER et BRAUCHITSCH, nous tentâmes d'arriver aux Généraux qui étaient à l'Ouest. Je me rappelle d'un entretien entre SCHACHT et le Général HOEPPLER.

Q.- HOEPPLER ?

R.- Oui, de même nous avons essayé d'atteindre les Feld-maréchaux RUNDSTEDT, BOCK, LEEB, nous avons essayé de les influencer. De plus le Général THOMAS et l'Amiral CANARIS servaient d'intermédiaires.

Q.- Et quelles furent les réactions de ces généraux ?

...

H0551 - 0062

R.- Si les choses en étaient à ce point, ils voulaient bien s'engager.

Q.- Nous arrivons à l'été I94I, HITLER est à Paris, il y a l'offensive aérienne contre l'Angleterre qui va avoir lieu sous peu, quelle était à cette époque l'activité de votre groupement ?

H0551-0063

R/ - Après la chute de Paris, notre groupement perdit toute influence pendant quelques mois. La victoire d'Hitler avait étourdi tout le monde et nous avons eu les plus grandes peines à entreprendre une tentative pour essayer d'éviter des bombardements sur l'Angleterre. Là aussi encore, notre groupement a travaillé en vase clos, et a essayé par l'intermédiaire du Général Thoma et de l'Amiral Canaris d'éviter ce malheur.

Q. - Je vous comprends bien. Vous voulez bien parler du groupe qui était commandé par le Général Beck dont Schacht faisait partie. Maintenant, à cette époque, Schacht n'a-t-il pas eu un entretien en Suisse dans le même sens ?

R. - Ce fut un peu plus tard, je crois, en été 1941, au cours d'un voyage de Schacht en Suisse. Il essaya alors de plaider pour qu'on arrive le plus vite possible à signer la paix. Nous savons qu'Hitler envisageait la guerre contre la Russie et nous pensions devoir tout faire pour éviter ce grand malheur. Schacht a parlé de cela en Suisse. J'ai moi-même servi d'intermédiaire dans ces conversations. Je sais qu'il a parlé à Bade avec le président du DISB un américain, et j'étais présent lorsque Schacht essaya du moins d'exprimer ses idées en disant que tout devait être fait pour arriver à des négociations de paix.

DR DIX. - Je puis faire respectueusement remarquer au Tribunal qu'il s'agit là de l'article des Dernières Nouvelles de Bade sur lequel on a discuté au sujet de la pertinence de ce document. Il s'agit d'un entretien de Schacht avec un Américain, un économiste national. Je prie le Tribunal de bien vouloir me permettre de revenir sur

H0551-0064

cet article au moment de la production de mes documents.

Q. - Témoin, au sujet de la guerre contre la Russie, vous ne pouvez rien me dire de plus ? Vous ne savez rien ?

R. - Je puis vous dire que Schacht a fait à nouveau de nombreuses tentatives parmi celles que nous avons faites pour éviter cette catastrophe.

Q. - Continuons ; nous arrivons à Stalingrad. Que s'est-il passé dans votre groupement à ce moment critique ?

R. - Après notre échec dans notre effort pour convaincre les généraux victorieux de faire un putsch, nous essayâmes encore de le faire lorsque ces généraux eurent compris que nous allions à la catastrophe. Depuis décembre 1942, le Colonel-Général Beck avait prévu cette catastrophe dans tous ses détails. Nous entreprîmes les préparatifs, en vue du moment - que nous avions prévu avec une exactitude presque mathématique - où l'armée Von Paulus allait capituler, les préparatifs d'un putsch militaire. On me rechercha en Suisse à ce moment là; on me rappela. J'ai pris part à toutes les discussions et à tous les préparatifs.

Nous avons fait de nombreux préparatifs, nous avons pris contact avec les Feld Maréchaux de l'Ouest et de l'Est, mais les choses devinrent toujours différentes parce que le Maréchal Paulus capitula. Nous pensions ...

Q. - C'est à cette époque qu'a eu lieu l'attentat ?

R. - Non, un peu plus tard.

H0551-0065

Q. - Alors, je voudrais vous poser une question entre les autres questions. Vous nous avez indiqué les buts du Général Beck qui commandait votre groupe, vous nous avez parlé d'un putsch qui devait renverser le gouvernement. Ce putsch ne visait-il pas aussi à faire un attentat ?

R. - A partir de ce moment là, lorsque les généraux nous ont abandonné, nous avons compris que nous ne pouvions plus faire de Putsch. C'est à partir de ce moment là que nous avons entrepris toutes démarches pour arriver à un attentat.

DR LATERNSER. - Monsieur le Président, il faut aussi que j'élève une objection contre les déclarations du témoin, Dr. Giseviux qui par ses déclarations a lourdement chargé les groupements que je représente. Ces déclarations sont tellement générales qu'on ne peut arriver à prouver des faits. En outre, il a prétendu que les Feld Maréchaux de l'Ouest auraient avandonné le groupe de la conspiration. Ce sont là des jugements du témoin, mais non pas des faits sur lesquels le témoin doit limiter son témoignage.

... Monsieur le Président, je n'ai pas fini. Je voulais terminer en disant que je demande au Tribunal que les déclarations que vient de faire le témoin selon lesquelles il prétend que les généraux ont laissé la conspiration, soient rayées du compte rendu.

DR DIX. - Je ne peux pas me déclarer d'accord avec les explications de mon honoré collègue. Il prétend que ce n'est pas reconnaître un fait que de dire que les généraux " nous avaient abandonné "...

H0551-0066

LE PRESIDENT. - Je crois que nous n'avons pas besoin d'entendre d'autres arguments à ce sujet. Le Docteur Laternser aura l'occasion de contre interroger le témoin et de faire ressortir tous les points qu'il désire citer pour ses preuves.

DR LATERNSER. - Monsieur le Président, mais si je pose la demande que je viens de faire, en vous disant que le témoin fait des déclarations qui ne sont pas de son ressort de témoin et qu'il donne des jugements, c'est pour qu'on raye ces déclarations du compte rendu.

LE PRESIDENT. - Si vous voulez dire que ce qu'il donne comme preuve est ce qu'il a entendu, vous pouvez le contre-interroger plus tard à ce sujet. Expliquez ce que vous désirez au Tribunal.

DR LATERNSER. - On ne m'a pas bien compris. Je ne dis pas qu'il faille rayer cela du protocole parce que le témoin a fait ses déclarations, mais parce que c'est simplement un jugement qu'il a exprimé en disant que les généraux de l'Est " les avaient abandonnés "

DR DIX. - Puis-je répondre brièvement, par une seule phrase? Si un groupe de généraux veut faire un putsch et ne le fait pas , je peux concrétiser ce fait en disant qu'"ils nous ont laissé ' en panne ' " Je peux dire aussi qu'ils n'ont pas fait le putsch, mais les deux expressions veulent dire la même chose. Le fait est là, ils n'ont pas fait le putsch. Il ne parle pas des généraux au point de vue politique ou militaire, il dit qu'ils les ont abandonné..

LE PRESIDENT. - Continuez, continuez.

DR DIX. - Q. - Si je me souviens bien, vous

H0551-0067

étiez en train de dire que la politique du groupement conspirateur avait pensé - après l'échec du putsch - à faire un attentat, entreprise dont vous faisiez partie. voulez-vous dire quelque chose à ce sujet ?

R. - Je vous ai dit qu'après les premières démarches, le Général Beck avait perdu tout espoir de gagner un Feld Maréchal Général au Putsch. Il disait à cette époque : " Il ne nous reste rien d'autre à faire que de libérer l'Allemagne, l'Europe et le monde entier du tyran par unattentat à la bombe."

Cette décision prise, nous nous mîmes aux préparatifs pour cette entreprise. Oster parla à Lahousen ; celui-ci nous fournit les bombes qui furent déposées à l'état major de Kluge à Smolensk. Par tous les moyens possibles nous essayâmes de faire un attentat qui n'a échoué que parce que, précisément, Hitler a fait une visite du front dans les aérodromes. Ceci avait lieu au printemps 1943.

Q. - A l'OKW est-il arrivé un évènement qui suscitâ un développement plus important des choses, qui influençâ Schacht et vous fit demeurer en Allemagne? Voulez-vous nous parler de cet évènement ?

R. - Effectivement, Himmler n'était pas parti et ne savait pas ce qui se passait à l'OKW. Sur la demande du Général Schellenberg on fit une grande enquête dans le groupe Canaris. On nomma un commissaire spécial et dès le premier jour de l'enquête, Oster fut renvoyé de son poste et un grand nombre de ses collaborateurs arrêtés.

H0551-0068

Peu de temps après, Canaris était relevé de ses fonctions. Il ne pouvait plus pénétrer en Allemagne à ce moment là. C'est ainsi que le groupement menantl'affaire fut complètement éliminé et dans l'impossibilité de faire sa conspiration.

Q. - A cette époque, savoir en janvier 1943 s'est aussi produit le renvoi de Schacht comme ministre sans porte-feuille. A cette occasion, vous trouviez-vous avec Schacht ?

R. - Oui. J'étais pas hasard ce jour là à Berlin et j'étais là lorsqu'arriva laletttre de démission. Je me rappelle qu'au cours de la nuit Schacht me pria de me rendre à sa maison de campagne, c'est là que j'appris qu'il devait être renvoyé.

DR DIX. - Je rappelle à Messieurs les Juges que cette lettre a été produite lors de l'audition du témoin Lammers. Je qualifierai donc cette lettre de " lettre de démission ". Elle a été lue lors de la production des preuves et est contenue dans mon livre de documents.

Q. - En somme, vous étiez en Suisse, mais le 20 juillet 1944, vous étiez à Berlin. Comme cela se fait-il?

R. - Quelques mois après l'élimination du groupement de Canaris autour du Général Olbricht, nous avons formé un nouveau groupement et le Colonel Staufenberg entra en action. Oster resta également en activité.Après bien des tentatives pour arriver à des entretiens en juillet 1944, lorsque je vis que rien n'était possible, je rentrais secrètement à Berlin.

Q. - Mais à ces tentatives d'attentat, vous

H0551-0069

n'avez pas pris part directement et vous n'avez pas correspondu avec Schacht ?

R. - Non. J'étais à Berlin, je vis Goerdler, Beck et Von Staufenberg et nous conclûmes expressément que pas d'autres personnes que Goerdler et Lauschner ne seraient mises au courant. Nous espérions ainsi pouvoir préserver des vies humaines et ne pas mettre inutilement des gens au courant.

Q. - J'en arrive à ma dernière question. Scahcht dans le gouvernement hitlérien a toujours obtenu des places de premier plan. Ainsi que vous l'avez dit clairement dans votre déposition, vous étiez un ennemi mortel du régime nazi Malgré cela vous aviez, ainsi que vous l'avez dit aujourd'hui dans votre déposition, la confiance la plus grande en Schacht Comment expliquez-vous cela ? C'est en somme en contradiction avec ce que vous avez dit ?

R. - Pour vous répondre, je ne puis que vous donner un jugement personnel. Je vais le faire aussi brièvement que possible. Mais, je dois spécifier que sur le problème Schacht, je me suis " cassé la tête " et non seulement moi mais aussi tous mes amis. Ce fut toujours pour nous une question qui resta ouverte et un sujet de discussion. Peut-être peut on expliquer cela par la simple volonté de résistance de cet homme, qu'il ait conservé si longtemps sa position dans le régime hitlérien. Sans aucun doute, il est reté dans le gouvernement hitlérien pour de pures raisons patriotiques. Je peux dire que dès qu'il a eu des déceptions, pour ces mêmes raisons patriotiques, il s'est mis avec l'opposition.

H0551 - 0070

Pour moi et mes amis, malgré les nombreuses contradictions que présentait la situation, nous nous sommes attachés à Schacht parce qu'il avait un courage extraordinaire et que sans aucun doute il était guidé par des sentiments patriotiques envers son pays. Il avait une grande compréhension de l'humanité. C'est ainsi que nous sommes allés avec lui, la main dans la main, que nous l'avons compté parmi les nôtres; et si vous me demandez mon opinion personnelle, je puis vous dire que les doutes que j'ai eus envers lui assez fréquemment, pendant les évènements dramatiques de 1938 et 1939, ont été tout à fait écartés. Jamais je n'oublierai cela de sa part et je suis heureux de pouvoir témoigner cela ici.

DR DIX. - Messieurs les Juges, ceci termine mon interrogatoire du témoin.

LE PRESIDENT. - D'autres avocats de la Défense désirent-ils poser des questionsau témoin ?

DR BOEHM. - (Avocat des SA)

Q. - Monsieur le Témoin, vous avez déclaré hier que vous étiez membre des " Casques de Fer ". De quand à quand avez-vous appartenu à cet organisme ?

R. - Je crois que mon entrée dans les Casques de Fer date de 1929, et j'en suis sorti en 1933.

Q. - Vous connaissez l'esprit des membres des Casques de Fer. Vous savez qu'ils comprennaient à peu près exclusivement des gens ayant fait la première guerre mon-

H0551-0071

diale et je voudrais vous demander si les buts de politique intérieure et extérieure des " Casques d'Acier " étaient partagés par les membres, s'ils voulaient lesatteindre par des voies légales ou révolutionnaires.

R. - Autant que je sache, les Casques d'Acier ont toujours voulu suivre la voie légale et la propager.

Q. - Trèsbien. Est-ce que la lutte menée par les Casques d'Acier était dirigée contre les traités de paix de Versailles, selon les tendances adoptées par les Nationaux socialistes ? Voulaient-ils le faire par des moyens légaux ou par des moyens révolutionnaires, c'est à dire de force ?

R. - Il est naturellement très difficile de s'exprimer pour l'ensemble des Casques d'Acier, mais je puis vous dire que les membres de cet organisme avec lesquels j'étais en relation avaient des buts absolument légaux.

Q. - Est-il exact qu'en 1932 et 1933, des centaines de gens, sans distinction de parti et de race sont entrés dans les Casques d'Acier ?

R. - C'est exact, oui. La situation devenant de plus en plus aigue en Allemagne, on allait de plus en plus à droite et par conséquent vers les Casques d'Acier. Moi-même dans mes discours publics j'ai parlé de ces Casques d'Acier de 1929 à 1933. J'ai assisté à des conférences. On disait que ceux qui ne voulaient pas faire partie du NSDAP et des SA entraient dans les Casques d'Acier pour faire contre-poids à l'intérieur du mouvement allemand à la résistance de gauche ; c'était l'ambition que nous avions dans les Casques d'Acier.

H0551-0072

Q. - Mais vous savez pourtant qu'en 1934, les Casques d'Acier pouvaient également faire partie des SA. A cette occasion, était-il possible à un membre des Casques d'Acier de dire non ou de protester contre le fait de le faire entre dans les SA?

R. - Naturellement, c'était possible, tout était possible.

Q. - Et quelles étaient les conséquences ?

R. - Les conséquences possibles auraient été des discussions avec le chef de parti de l'endroit. Je ne faisais par partie des Casques d'Acier à ce moment là, mais je puis vous dire que cela aurait certainement été assez difficile, surtout dans les campagnes, de refuser d'être incorporé après que le chef, c'est à dire le Ministre Selte, l'aût conseillé. Le fait de refuser d'être incorporé aux SA aurait été interprété comme une manifestation de méfiance contre les Nazis.

Q. è De ma correspondance avec les membres des Casques d'Acier, il ressort que les anciens membres étaient pris dans les SA et qu'ils formaient dans cette organisation un corps resté libre, continuellement en opposition avec le NSDAP. Est-ce exact ?

R. - Etant donné que j'ai pas eu connaissance de cela, je ne puis rien vous dire à ce sujet. Je peux simplement vous dire qu'il est possible que ces Casques d'Acier se soient trouvés mal à l'aise dans la nouvelle organisation

Q. - Etes-vous au courant du fait que les Casques d'Acier avant 1934 ou après 1934, ont pris part avec les SA aux crimes commis par exemple contre les églises,

H0551-0073

ou contre les Juifs ?

R. - Non, je ne suis pas au courant.

Q. - Dans la mesure où vous êtes au courant des questions de chefs de SA, vous vous êtes déjà expliqué hier à ce sujet. Je voudrais vous demander de répondre à la question que je vous pose, de la limiter à une certaine catégorie de SA, aux SA se trouvant sous les ordres du Brigadefuehrer. Je fais ces restrictions parce que je me souviens de ce que vous avez déclaré hier. Pouviez-vous alors conclure que ces gens là avaient l'intention de commettre des crimes contre la paix ?

R. - Il est naturellement extrêmement difficile de répondre à une question d'un ordre aussi général. Si vous me parlez de la plus grande partie des SA, je vous dirais non.

Q. - Avez-vous remarqué que des membres des SA étaient arrêtés et que des gens SA étaient mis en camps de concentration ?

R. - Oui, je l'ai vu très souvent. De nombreux membres des SA en 1933, 34 et 35 furent internés. Cela faisait partie de mon service, ils furent arrêtés par la Gestapo, battus à mort ou tout au moins torturés et mis dans des camps de concentration.

Q. - Un homme faisant partie des SA-ou même n'en faisant pas partie - pouvait-il déduire de cette façon d'agir que les membres des SA avaient l'intention de commettre des crimes contre la paix ?

R. - Non. Si je pense avec quels efforts nous,

H0551-0074

à l'OKW, nous avons essayé d'apprendre ce qu'Hitler projetait sans y parvenir, j'imagine qu'un simple membre des SA ne pouvait absolument pas en avoir connaissance.

Q. - Le Ministère Public affirme que les SA ont excité le peuple et la jeunesse allemands à la guerre Avez-vous remarqué cela et dans quelle mesure ? Vous étiez membre de la Gestapo, et vous deviez bien être au courant ?

R. - Voilà encore une question d'un ordre tout à fait général. Je ne sais pas dans quelle mesure on a fait des préparatifs pour la guerre. Pour ma part, je ne puis pas croire que dans les années précédant 1938, il y ait eu ,dans la masse des SA, un autre état d'esprit que celui du peuple allemand. Je suis sûr que la pensée de la guerre aurait été une pure folie.

Q. - Avez-vous pu vous baser sur un point vous prouvant que les SA voulaient commettre des crimes contre la paix ou les avez-vous vu en commettre eux-mêmes ?

R. S'il s'agit du simple individu SA, je vous répondrai par non, ainsi que pour la masse des SA. Que les chefs aient fait des complots, c'est possible d'après ce que j'ai entendu dire mais la masse n'était certainement pas d'accord ni même au courant.

Q. - Témoin, ce n'est certainement pas calomnier que de dire qu'une catégorie de SA ont commis de grosses fautes, qu'ils ont commis des actes punissables. Vous connaissez les SA, vous savez ce qu'on leur attribué au moment de la révolution ; êtes-vous en mesure d'apprécier ou de donner un pourcentage ? Quel fut le pourcentage de mem-

H0551 - 0075

bres SA qui se sont conduits de façon à mériter un chatiment.

LE PRESIDENT. - Je ne crois pas que ce soit là une question qui intéresse le Tribunal.

DR BOEHM. - Cette question est pourtant très importante pour moi, Monsieur le Président. Je fais préciser au témoin qui se trouvait hors des SA, et faisait partie de la Gestapo, qui était peut-être l'un des rares qui aient pu comprendre l'activité SA, je fais préciser des faits qu'il a eu devant les yeux. Il savait aussi quel était le chatiment qui était appliqué aux SA. C'est un des rares témoins capables de faire des déclarations dans ce sens au Tribunal. Je crois que si le témoin peut s'exprimer à ce sujet, ses déclarations seraient aussi très importantes pour le Tribunal.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal a déjà pris sa décision, non seulement pour ce témoin, mais pour d'autres et il estime qu'ils ne sont pas en mesure de donner de telles preuves. Votre question n'est pas autorisée

DR BOEHM. -

Q. - Connaissez-vous des cas dans lesquels des membres des SA se sont mis dans l'opposition ?

R. - Je puis répondre à cette question mais je vous ai déjà répondu en vous disant qu'un grand nombre de membres des SA avaient été arrêtés par la Gestapo.

Q. - Savez-vous quel chatiment était appliqué aux membres des SA et dans quelle mesure ?

R. - Je ne puis pas vous répondre si vous me

H0551-0076

posez ainsi la question. Il y avait malheureusement beaucoup de malfaiteurs qui couraient en liberté. Voilà ce que je veux vous dire.

Q. - Certainement, mais vis à vis de l'ensemble des SA, dans quelle situation se trouvaient-ils ?

R. - Nous revenons toujours à la question qui vient d'être repoussée.

LE PRESIDENT. - Est-ce la même question que vous posez ?

DR BOEHM. -

Q. - Savez-vous dans quelles conditions on pouvait quitter l'organisation des SA ?

R. - Bien sûr, comme on pouvait sortir de toutes les organisations du parti.

DR BOEHM. - Je vous remercie, je n'ai pas d"autres questions à poser.

DR LATERNSER. - (pour l'Etat Major et l'OKW)

Q. - Précédemment, sur la question de mon collègue Dix, vous avez dit au Tribunal qu'après la chute de Stalingrad, on aurait voulu organiser un Putsch militaire. Vous avez dit que des entretiens avaient eu lieu et même des préparatifs mais que l'exécution du putsch militaire avait été empêchée parce que les feld maréchaux à l'est avaient abandonné le groupe des conspirateurs. Je vous demande maintenant de bien vouloir me donner des détails à ce sujet.

R. - Depuis le début de la guerre, le Colo-

H0551-0077

nel Beck tentait, soit avec l'un ,soit avec l'autre des Feld Ménéfaux, de prendre contact. Il écrivit des lettres. Je me souviens surtout d'un échange de lettres avec le Général Feld Maréchal Von Mannstein, de 1942. J'ai eu la réponse entre les mains. Beck donnait d'une façon détaillée les raisons pour lesquelles la guerre serait perdue et Mannstein ne pouvait donner que la réponse qu'une guerre n'est pas perdu tant qu'on ne la donne pas soi même pour perdue. Il disait que c'était la seule réponse qu'un Feld Maréchal pouvait faire à une question stratégique.

Quelques mois plus tard, on fit à nouveau une tentative pour gagner le Général Feld Maréchal Von Mannstein, puis vers le 20 juillet 1944, le Général Treskow et des membres de l'état major de Mannstein, mais nous ne parvînmes pas à gagner Von Mannstein à notre cause.

Au momentde Stalingrad, nous prîmes contact avec le Maréchal Von Kluge et aussi Mannstein ; cette fois-là, les entretiens allèrent si loin que Von Kluge nous donna l'assurance ferme de son appui. Il nous promit de parler à von Mannstein dans un entretien qu'il devait avoir avec lui à l'état major du Führer et de le gagner à notre cause. Etant donné l'importance de cette discussion, on installa une ligne téléphonique spéciale dans l'état major, pour correspondre avec l'OKW de Berlin. J'ai pris moi-même connaissance de cette communication téléphonique et je vois encore ce rouleau de papier sur lequel des mots brefs et durs disaient que Mannstein s'était laissé convaincre par Hitler de continuer la lutte, c'est alors que Kluge se contenta de quelques concessions militaires et stratégiques. Ce fut pour moi une grande déception et

H0551-0078

je puis encore rappeler ici que Beck disait alors " On nous a abandonnés ".

Q. - Quels furent donc les autres préparatifs que l'on fit alors à ce moment là ?

R. - Nous nous étions mis d'accord avec le Feld Maréchal Von Witzleben qui était le chef des troupes à l' Ouest et cela était extrêmement important pour la réussite ou l'échec d'un putsch. Nous avions des accords fixes avec les chefs d'armée de Belgique, avec le Général Colonel Von Falkenhausen. En outre, comme au 20 juillet 1944, nous avions des contingents de troupes d'assaut massés dans la région de Berlin. Nous avions réuni les chefs de ces groupes à l'OKW à Berlin pour tout ce qui devait se faire en commun.

Q. - C'était après Stalingrad ?

R. - Oui, c'est cela.

Q. - Continuez .

R. - Nous avions donc fait encore d'autres préparatifs politiques.

Q. - Pour quelles raisons ce putsch militaire ne fut-il pas exécuté ?

R. - Contre toute attente, le Feld Maréchal Von Paulus capitula. C'était la première capitulation massive. Nous avions espéré que ces généraux, avant leur capitulation, feraient un appel au peuple alemand en mentionnant tout ce qu'avait coûté Stalingrad en hommes et en sacrifices. Le Général Von Kluge voulait déclarer qu'à l'avenir il n'exécuterait plus d'ordres militaires d'Hitler. Nous espérions que de cette façon, le problème du serment que

H0551 – 0079

nous avions fait ne nous inquiéterait plus puisque les Feld Maréchaux, les uns après les autres refusaient l'obeissance militaire à Hitler.. Pour moi, Beck voulait prendre cela sous sa responsabilité et devenir le chef militaire de Berlin.

Q. - Témoin, vous avez parlé à l'instant du serment militaire. Savez-vous quelque chose à ce sujet ? Savez-vous si Blomberg et le Colonel Beck ont fait une résistance quelconque ou tout au moins ont tenté de la faire lorsque la Wehrmacht fut asserrmenté à Hitler ?

R. - Je sais simplement que Beck, jusqu'au dernier jour de sa vie m'a dit que le serment qu'il avait fait à Hitler avait chargé sa vie et il m'a fait une description de ce qu'il avait éprouvé en se sentant obligé de suivre ce serment qu'il avait donné. Il me dit avoir été appelé, précipatemment, on lui avait dit qu'il devait jurer fidélité au nouveau chef d'état selon une nouvelle formule de serment. Beck ne put jamais perdre la terrible pensée qu'il n'aurait pas dû prêter serment à ce moment là ; il me dit qu'en rentrant chez lui, il aurait dità un camarade : " C'est le jour le plus terrible de ma vie "

Q. - Dans vos déclarations, vous avez dit qu'entre l'époque de la campagne de Pologne et cèlle de la campagne de l'Ouest, ou plus exactement au début de la campagne de l'Ouest, on devait tenter un putsch militaire et que ce putsch aurait échoué parce Halder et le Feld Maréchal Von Brauchitsch se retiraient. Vous avez dit le mot " se retirer" dans votre déclaration. Je vous prie de m'indiquer sur la base de quels faits vous êtes arrivé à ce jugement selon lequel les deux généraux s'étaient retirés.

H0551-0080

M. JUSTICE JACKSON. - Je n'ai aucune objection à élever mais le témoignage sur les putsch, presque putsch, à notre point de vue n'ont d'intérêt que pour l'accusé Schacht. Nous n'accusons pas ces généraux d'avoir ou de n'avoir pas été dans le Putsch, c'est indifférent. Je ne sais pas pourquoi on reparle constamment de cette question.

LE PRESIDENT. - Quelle réponse faites-vous à cela, Docteur Laternser ?

DR LATERNSER. - Quand le témoin a indiqué que Brauchitz s'était retiré, je ne puis pas savoir sur quelles bases il appuie son témoignage et si ce jugement est exact. Je me crois obligé de donner des explications sur ce point.

Je voudrais en outre ajouter que vis à vis du Ministère Public la justification doit être faite sur ce point. Je vousrappelle des déclarations que le ministère public français a faites dans lesquelles il dit que tous ces évènements seraient incompréhensibles et se demande pour quelles raisons le peuple allemand ne se serait pas élevé contre ce régime. Si je me place du point de vue du Ministère Public, il me faut donc poser ces questions. Je vous prie donc de bien vouloir m'autoriser à les poser.

LE PRESIDENT. - L'accusation contre le haut commandement est qu'il était une organisation criminelle, d'après les statuts, c'est à dire qu'ilavait établi des plans pour une guerre dagression ou qu'il a commis des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ; tout cela en accord avec une guerre d'agression ; si oui ou non ils ont pris part ou avaient l'intention de prendre part à un putsch en vue d'arrêter la guerre. Ceci ne

H0551-0081

JN I9-
semble pas intéresser ces questions.

DR LATERNSER. - Je suis en accord avec Monsieur le Président, cela n'a pas d'importance, mais je crois pourtant que...

LE PRESIDENT. -Je vous demande pardon, je n'ai pas dit que c'était d'importance spéciale, j'ai dit que ce n'était pas intéressant dans le cas ; c'est tout à fait différent. Le Tribunal ne croit pas que ces questions soient pertinentes.

DR LETERNSER. - Je retire donc la question. J'ai encore une dernière question.

Q. - Témoin, pouvez-vous me donner les noms de ces généraux qui le 20 juillet ont pris part à l'attentat ?

LE PRESIDENT. - Qu'est-ce que cela a à faire avec les accusations contre le Haut Commandement ?

DR LATERNSER. -On reproche à l'état major général d'avoir pris part à une conspiration. La question de la participation...

LE PRESIDENT. - Nous ne sommes pas ici pour considérer l'honneur du Haut Commandement mais pour savoir si oui ou non c'était une organisation criminelle d'après la définition des statuts. C'est la seule question dont nous avons à nous occuper.

DR LATERNSER. - Monsieur le Président, on reproche à l'Etat Major général et à l'OKW d'avoir participé à une conspiration. Si je puis prouver - et c'est ce que je vise en posant cette question - qu'au contraire ils n'ont pas pris part à une conspiration, qu'une partie de

H0551-0082

l'Etat Major n'a pas pris part à une négociation contre le régime, la réponse à cette question sur ce point fera ressortir que c'est là le contraire. C'est pourquoi je vous prie, pour cette raison de me permettre de poser la question.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal ne croit pas que ce que l'Etat Major a fait au mois de juillet 1944, alors que les circonstances différaient absolument de celles de septembre 1939, le Tribunal n'estime pas que cela ait de la pertinence de savoir ce qu'ils ont fait soit avant soit en septembre 1939.

DR LATERNSER. - Monsieur le Président, si je me place au point de vue du Ministère Public je dois penser qu'il suppose que la conspiration a continué à exister. Les déclarations du Ministère Public qui ont été faites me permettent de déduire que la conspiration est partie d'une certaine date. La réponse à cette question est importante, sinon décisive. Je veux encore compléter ma demande, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT. - Oui, Docteur Laternser.

DR LATERNSER. - Je voulais compléter ma demande en disant que c'était très important pour les groupes que je représente, cette date de février 1938 à mai 39 est très importante.

LE PRESIDENT. -Vous voulez dire que le groupe était différent en 1944 ?

DR LATERNSER. - Oui, certainement. Un grand nombre de personnes faisaient partie de ce groupe dans

H0551-0083

le courant de l'année 1944, ils sont arrivés dans cette organisation officiellement, de par leurs fonctions ; voilà ce que je voudrais prouver.

LE PRESIDENT. - Bon, très bien.

DR LATERNSER. - Q. - Témoin, ma question était la suivante, pouvez-vous me donner les noms des généraux ayant pris part à l'attentat du 20 juillet 1944 ?

R. - Il y avait le Colonel Général Beck, le Général Feld maréchal Witzleben, le Général Olbrecht, le Général Hoebner.

Q. - Juste une question, s'il vous plait. Le Général Hoebner était bien le chef d'une armée de chars d'assaut ?

R. - Oui, je crois. Le Général Hasa et certainement encore un grande nombre de généraux que je ne puis pas nommer ici ; je ne vous ai donné que les noms ~~se trouvant~~ des personnes se trouvant à Bendlerstrasse dans l'après-midi.

Q. - Une question, témoin ; savez-vous si le Feld Maréchal Rommel en faisait partie ?

R. - Je ne puis pas répondre par oui seulement car il est bien connu que Rommel et Von Kluge ont apporté leur participation. Mais je crois que l'on se ferait une fausse idée de la question en plaçant tout d'un coup le Maréchal Rommel dans la catégorie de ceux qui ont combattu Hitler. M. Rommel était le Général du Parti typique et il vint à nous très tard. Ce nous fut d'ailleurs

H0551 - 0084

assez désagréable de voir tout à coup Rommel venir à nous, lorsqu'il vit approcher la catastrophe militaire, pour nous proposer d'assassiner Hitler et si possible Goering et Himmler en même temps. Il voulait à la première occasion être présent mais il voulait se tenir sur une certaine réserve pour ménager sa popularité et sa pension. C'est assez délicat de dire à quel moment ce Monsieur est venu, il a sans doute voulu sauver sa pension et son avenir, c'est pour cela qu'il ne s'est pas mis avec nous dès le début.

Q. - Avez-vous traité des questions avec le Feld Maréchal Rommel lui-même ?

R. - Non, je n'en ai jamais parlé avec lui.

Q. - Encore une autre question : est-ce que le 20 juillet 1944 il y avait des officiers d'état Major ?

R. - Oui, une grande quantité.

Q. - A peu près combien ?

R. - Je ne peux pas vous dire combien Staufenberg avait d'officiers à ses côtés. Je sais que Staufenberg et le Colonel Hansen et un grand nombre d'hommes courageux et, propres et braves s'étaient rapprochés de nous avant et que la suite se composait également de nombreux officiers d'état major qui n'ont pas pu venir avant.

Q. - Cela me suffit sur ce sujet. J'ai encore une question. Vous avez parlé du Général Von Treskow. Le connaissez-vous personnellement ?

R. - Oui.

H0551-0085

Q. - Savez-vous si le Général Von Treskow après avoir eu connaissance du décret du commissaire, en a parlé à Von Rundstedt et s'il a demandé que cet ordre du commissaire ne soit pas transmis au Général Rundstedt dans son rayon?

R. - Treskow faisait partie de notre groupe, il n'y avait pas une seule action à laquelle dès le début il ne prit part courageusement. Il faisait toujours remarquer à ses subordonnés l'horreur des ordres dans il les recevait. Je sais qu'au moment ou le fameux décret nous fut connu, nous envoyâmes immédiatement un courrier à Treskow pour lui demande comment il pouvait nous faire une telle communication. Je sais qu'alors Treskow s'est rendu auprès du GénéralVon Rundstedt pour lui exposer la situation.

LE PRESIDENT. - Il ya quelques temps, vous avez dit que c'était votre dernière question.

DR LATERNSER. - Monsieur le Président, mes autres questions ont découlé des réponses aux premières. Mais, c'est là ma dernière question.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal suspende la séance pour 10 minutes.

(L'audience est suspendue à 15 heures 40 jusqu'à 15 heures 55)

H0551-0086

LE PRESIDENT.- Est-ce q'un autre avocat voudrait posé des questions au témoin ?

Est-ce que le Ministère Public voudrait interroger contradictoirement ?

JUSTICE JACKSON.- Plaise au Tribunal, j'ai quelques questions à vous poser Dr GISEVIUS, si vous voulez y répondre autant que possible par oui ou non, si vous pouvez donner ainsi une réponse véridique, vous gagnerez beaucoup de temps.

Le Tribunal devrait peut-être savoir vos relations avec l'Accusation. N'est-il pas exact que deux mois avant la reddition de l'Allemagne je vous ai vu à Wiesbaden, et que vous m'avez relaté vos expériences dans les conspirations que vous avez exposées ici ?

R.- Parfaitement.

Q.- Et plus tard, vous avez été amené ici, et après votre arrivée vous avez été interrogé par l'Accusation aussi bien que par l'avocat de FRICK et de SCHACHT ?

R.- Parfaitement.

Q.- Maintenant votre attitude et votre point de vue sont, si je vous comprends bien, ceux d'un Allemand qui sentait que la loyauté envers le peuple allemand exigeait une opposition continuelle au régime nazi. Est-ce correct ?

R.- Parfaitement.-

Q.- Et vous aviez une très grande expérience dans les questions de police en Allemagne ?

R.- Parfaitement.

Q.- Si vos putsch ou autres mouvements pour obtenir le pouvoir en Allemagne avaient réussi, vous seriez au

...

H0551-0087

commandement de la police en Allemagne ?

R.- Parfaitement.

Q.- Soit comme Ministre de l'Intérieur ou Commissaire à la Police, ou je ne sais pas exactement comment cela se nomme ?

R.- C'est cela.

Q.- Maintenant, vous représentiez la croyance qu'il n'était pas nécessaire de gouverner l'Allemagne avec des camps de concentration et avec les méthodes de la Gestapo, Est-ce exact ?

R.- Parfaitement.

Q.- Vous avez trouvé toutes les façons de présenter votre point de vue au peuple allemand brimé par les méthodes de la Gestapo utilisée par le Régime Nazi. Est-ce exact ?

R.- Parfaitement.

Q.- Si bien qu'il n'y avait aucun moyen pour vous d'obtenir un changement quelconque dans la politique allemande si ce n'est par la révolte ou l'assassinat, ou quelque moyen de cette sorte ?

R.- Non, je suis convaincu de ce que jusqu'en I937 ou jusqu'au début de I938, il eut été possible absolument, par une majorité à l'intérieur du Cabinet du Reich, ou par une action de la Wehrmacht, d'amener une transformation de la situation en Allemagne.

Q.- Et vous fixez aux environs de I937 le moment où ~~ceci~~ cessa d'être possible par des moyens pacifiques un changement en Allemagne ?

R.- Oui, c'est ainsi que j'en jugerais.

Q.- Ce n'est qu'après I937 que SCHACHT adhéra à votre groupe. Est-ce exact ?

R.- Oui, à vrai dire, dans la mesure où je l'ai

...

H0551-0088

dit, mon groupe ne s'est encore formé qu'en I937-I938, mais par exemple en I936 SCHACHT était déjà en rapport avec GOERDELER et moi, et la connaissance entre SCHACHT et OOSTER existait depuis I936. De même SCHACHT connaissait beaucoup d'autres membres de ce groupe et depuis un certain temps.

Q.- Mais SCHACHT n'était pas convaincu, si je comprends bien ce que vous avez dit, jusqu'en I937 au moment de l'affaire FRICK, qu'il pourrait manier HITLER d'une façon pacifique, est-ce exact ?

R.- Oui, SCHACHT pensait jusqu'en I937 qu'il était possible d'éliminer HITLER par la légalité.

Q.- Mais à la fin de I937, comme vous le dite maintenant, la possibilité d'un éloignement pacifique d'HITLER était devenue en fait impossible ?

R.- D'après nous, oui.

Q.- Maintenant, si je vous comprends bien, il n'y avait pas de puissance en Allemagne qui pût arrêter la Gestapo, si ce n'était l'Armée ?

R.- Oui, j'ai confirmé cette question.

Q.- C'est à dire, outre la Gestapo, ce régime nazi avait aussi une armée privée, les S.S. n'est-ce pas ? Et pendant un certain les S.A. ? Et si on voulait combattre le régime nazi avec succès il fallait avoir une force que seule l'Armée avait, est-ce exact ?

R.- Oui, les gens qu'on pouvait trouver dans l'Armée. Mais nous avions également la satisfaction de posséder des hommes dans la police, et nous comptions parmi nous des fonctionnaires ministériels, ainsi que des membres du peuple.

Q.- Oui, mais la Wehrmacht était la source de forces capables d'agir avec les S.S. et la Gestapo si les Généraux l'avaient voulu ?

...

H0551 – 0089

R.- C'était là notre conviction.

Q.- Oui, et c'est la raison pour laquelle vous avez essayé de chercher l'ordre des Généraux, et vous avez senti qu'on vous abandonnait quand ils n'ont pas voulu donner leur assistance ? Cela est venu au moment où tous les gens qui étaienten relation avec votre groupe savaient que la guerre était perdue ?

R.- Parfaitement;

Q.- Et ceci avant le putsch contre la vie d'HITLER, avant le complot de Schlaberndorf, du 20 Juillet; vous considériez que la guerre était perdue n'est-ce pas ?

R.- Je voudrais expliquer avec une certaine clarté que dans notre groupe il n'y avait personne qui dès l'origine de la guerre n'ait su que cette guerre ne pourrait jamais être gagnée par HITLER.

Q.- Mais cela était devenu beaucoup plus manifeste à mesure qu'on avançait, et non seulement l'Allemagne ne pouvait plus gagner la guerre mais elle devait être entièrement détruite par la guerre n'est-ce pas ?

R.- Parfaitement;

Q.- Cependant, étant donné le système instauré par le régime nazi, vous n'aviez pas de moyens de changer le cours des évènements en Allemagne, si ce n'est par l'assassinat ou une révolte, est-ce exact ?

R.- Oui.

Q.- Et ainsi vous avez eu recours à ces mesures extrêmes, sachant qu'HITLER ne ferait jamais la paix avec les Alliés, est-ce exact ?

R.- Parfaitement;

Q.- Et votre but en ceci, était de sauver l'Alle-

...

H0551 - 0090

magne des derniers coups destructeurs qu'elle recevait, malheureusement du point de vue allemand n'est-ce pas ?

R.- Je voudrais néanmoins dire que nous ne pensions plus uniquement à l'Allemagne depuis le début de la guerre. Je crois avoir le droit de dire ici que nous éprouvions une grande responsabilité vis à vis de l'Allemagne mais aussi vis à vis du monde.

Q.- Ce que vous essayiez de faire, était de terminer la guerre, étant donné que vous n'aviez pas pu empêcher son début, n'est-ce pas ?

R.- Parfaitement.

Q.- Et c'était impossible aussi longtemps qu'HITLER était au Gouvernement avec tous ces hommes derrière lui.

R.- Parfaitement.

Q.- Il y avait un autre complot contre la vie d'HITLER, que vous n'avez pas mentionné. Une bombre qui a été trouvée,et qu'on a découvert avoir été une bombe communiste, n'est-ce pas ?

R.- Oui, le 9 Novembre I939 dans la cave du Bürgerbraü à Munich, c'était en effet un isolé courageux appartenant au communisme.

Q.- En aucun de ces cas, lorsque la vie d'HITLER était endanger, par une étrange cöncidence, ni lui ni GOERING ne se trouvait présent n'est-ce pas ?

R.- Oui c'est vrai.

Q.- Avez-vous attaché une importance quelconque à ce fait ?

R.- Nous l'avons parfois regretté, car l'attentat aurait peut-être réussi avec GOERING et HITLER s'ils avaient assisté à la réunion du I8 Juillet, mais avec les années ils en étaient venus à se protéger tellement les uns les autres

...

H0551 - 0091

qu'il était difficile de les rencontrer jamais ensemble. GOERING peu à peu était tellement occupé par ses collections d'art de Karinhall qu'il avait peu l'occasion d'en sortir.

Q - L'assassinat d'HITLER n'aurait rien accompli à votre point de vue, si on n'avait pu mettre quelqu'un d'autre à la place ?

R.- Longtemps on a discuté de cette question parce que BRAUCHITSCH avait imaginé d'avoir une possibilité de créer un régime de passage avec GOERING, mais notre groupe s'est toujours refusé à vouloir se réunir ne fusse qu'une seule heure avec cet homme là.

Q.- Comment avez-vous projeté d'agir si vous aviez du succès, avec les autres accusés ici présents, à l'exception de SCHACHT ? Si je vous comprends bien, vous les considériez tous comme parties du Gouvernement Nazi ?

R.- Ces Messieurs auraient été très rapidement mis sous les verrous, et je crois que leur condamnation ne se serait pas fait attendre bien longtemps.

Q.- Est-ce que ceci s'applique à tous ceux ici présents à l'exception de SCHACHT ?

R.- A chaun .

Q.- Votre groupe les reconnaissait comme parties importantes du régime nazi ou de la conspiration nazie, est-ce exact ?

R.- Je ne voudrais pas prendre position sur le mot de la conspiration nazie. Nous les considérions comme les hommes responsables de toute l'indicible misère qui a cause d'eux était retombée sur l'Allemagne et sur le monde.

Q.- J'aimerais vous poser quelques questions sur la Gestapo. Vous avez attesté en général, en ce qui concerne les crimes commis par cette organisation, et je vous demande si ceci comprenait des tortures et le fait de brûler ~~vifs~~ vives un certain nombre de personnes ?

...

H0551 – 0092

R.- La question paraît ne pas m'être parvenue exactement. Pourrait-on la répéter ?

Q.- Je vous demande - ou plutôt je vous questionne sur les crimes commis par la Gestapo, et si la torture et le fait d'avoir brûlé vives des quantités de personnes, en faisaient partie ? Est-ce que cela impliquait la détention illégale de centaines de milliers de personnes ?

R.- Parfaitement.

Q.- L'incarcération dans des camps de concentration, la torture, la mort ?

R.- Parfaitement.

Q.- Est-ce que la Gestapo s'est occupée de la confiscation en gros des propriétés ?

R.- Oui dans une très grande mesure, on appelait cela ; la propriété des ennemis de l'Etat.

Q.- Et est-ce qu'elle pratiquait ces extorsions envers les Juifs et envers d'autres personnes ?

R.- Parfaitement, par monceaux , par millions!

Q.- Est-ce que la Gestapo a molesté des fonctionnaires officiels qui devaient être assassinés à moins qu'ils ne donnent leur démissions ?

R.- La Gestapo employait tous les moyens depuis l'assassinat jusqu'aux ~~chambres de torture~~ chantage dont il vient d'être question.

Q.- La question se pose ici de savoir, si les membres de la Gestapo étaient au courant de l'activité de cet organisme. Pouvez-vous dire je vous prie au Tribunal, quelle était la situation en ce qui concernait les membres de cette organisation et quelle était leur connaissance du programme ?

...

H0551 - 0093

R.- J'ai commencé ma déposition en disant que chaque membre de la Gestapo, à partir du premier ou du second jour, avait dû et avait pu voir ce qui se passait à l'intérieur de cette institution.

Q.- Il y a des gens qui sont entrés dans la Gestapo au début et qui ont été transférés d'autres branches administratives, ceux-là, en un certain sens étaient des membres involontaires de la Gestapo.?

R.- Parfaitement, ces membres furent éliminés au cours de la première année comme des hommes douteux sur le plan politique.

Q.- Et le transfert eut lieu au moment où GOERING organisa la Gestapo n'est-ce pas ?

LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que le témoin a voulu dire par'éliminer'?

Q.- Je crois que c'était 'éliminé de la Gestapo' n'est-ce pas ?

R.- Ils furent peu à peu licenciés du service de la Gestapo.

Q.- Maintenant après l'épuration du 30 Juin I934 est-ce qu'on a pris des mesures spéciales pour que personne n'entre dans cette organisation sans connaître parfaitement le programme ?

R.- Les tentatives commencèrent à partir du Ier Avril I934, lorsqu'HIMMLER et HEYDRICH reprirent la direction des affaires. On peut dire qu'à partir de ce moment là, aucun fonctionnaire ne fut plus admis à la Gestapo, si HIMMLER et HEYDRICH ne connaissaient pas les principes qu'il espérait mettre en vigueur dans sa juridiction.

Pendant les premiers mois, il arriva cependant que quelques fonctionnaires entrèrent à la Gestapo, sans avoir

...

H0551 - 0094

été filtrés par les S.S. La Gestapo était une organisation extrêmement vaste et un temps assez long s'écoulait jusqu'à ce que les S.S. aient pu éduquer et former leurs employés.

Q.- Cependant, est-il venu un moment, et pouvez-vous le fixer, après lequel tout membre de la Gestapo devait connaître le programme criminel de cette organisation ?

R.- Pendant de longues années j'ai réfléchi à la question que vous me posez, et j'en ai parlé avec NEBBE et avec mes amis. C'est une grande responsabilité pour moi que d'y répondre, car en conscience de cette responsabilité, je dirai qu'à partir de I935 au plus tard, chacun devait savoir dans quel service il entrait et quels ordres il aurait à exécuter le cas échéant.

Q.- Vous avez témoigné sur les enquêtes que vous avez faites lorsque vous étiez enrelation avec l'administration de la police et vous avez mentionné l'incendie du Reichstag, mais vous ne nous avez pas dit ce que vous avez trouvé lorsque vous avez fait une enquête là-dessus. Pouvez-vous nous en parler ?

R.- Pour le dire brièvement, et pour donner d'abord la nature même des faits, je préciserai qu'HITLER avait exprimé d'une façon générale le désir d'un grand coup susceptible d'alimenter la propagande. GOEBBELS prit sur lui de préparer les suggestions, les propositions utiles, et c'est GOEBBELS qui eut le premier l'idée de mettre feu au Reichstag. GOEBBELS en parla avec le Führer de la Bragade des S.A. de Berlin ERNST et examina les détails au moyen desquels cet incendie pourrait être allumé. Ils'agissait d'une certaine teinture que chaque pompier connait, on l'arrose et au bout de quelques heures elle prend feu. Pour arriver à l'intérieur du Reichstag, on utilisa l'allée qui va du Palais du Reichstag

...

H0551 – 0095

à l'intérieur de la salle du Reichstag. Une colonne de dix S.A. de confiance fut préparée et c'est alors que GOERING fut informé de tous les détails de ce projet, de sorte que celui-ci par hasard ce soir là ne prononça pas un discours électoral, mais à l'heure dite se trouvait devant son bureau au Ministère de l'Intérieur à Berlin. On attendait de GOERING, et il l'a confirmé, que la police soit ~~informée de faire face au~~ instruite de telle façon qu'au premier choc elle soit orientée sur une piste fausse. On voulait dès l'abord mettre ce crime sur le dos des Communistes, et c'est dans ce sens également que les dix membres des S.A. avaient été instruits de la façon d'exécuter leur crime. Voici en quelques mots la façon dont on a procédé . Pour dire de quelle façon nous avons appris ces détails, j'ajouterai qu'un des dix hommes qui étaient chargés de répandre cette teinture inflammable était un criminel notoire. Une demi-année après il fut exclu des S.A., et étant donné qu'il n'avait pas obtenu la récompense qui lui avait été promise, il crut devoir, devant le Tribunal du Reich - qui à ce moment là se réunissait à Leipzig - faire part de ce qu'il savait. Il fut amené devant un juge d'instruction, celui-ci établit un procès-verbal. La Gestapo sut par la suite ce qu'il en était, la lettre au Tribunal du Reich fut interceptée et détruite, et ce ~~chaque~~ membre des S.A. du nom de RALL qui avait commis la trahison, sur l'ordre de la Gestapo et d'accord avec GOERING, futa ssassiné de la façon la plus basse. C'est en trouvant son cadavre que nous sommes arrivés à retrouver la trace de toute cette affaire.

Q.- Qu'arriva-t-il aux dix S.A. qui exécutèrent cet incendie du Reichstag ? Certains sont-ils encore vivants maintenant ?

...

H0551-0096

R.- Dans la mesure où nous avons pu nous en rendre compte, aucun d'eux n'est plus vivant. La plupart furent assassinés le 30 Juillet sous prétexte du putsch de Roehm. Un certain Heini GEWAEHR fut admis dans la police en qualité d'officier de police. Nous avons suivi ses traces pendant la guerre et il est tombé sur le front de l'Est comme officier de police.

Q.- Je crois que vous avez témoigné que vous avez aussi fait une enquête sur toute l'affaire de Roehm, et les assassinats qui suivirent l'affaire Roehm. C'est bien ainsi que vous avez témoigné ?

R.- C'est à dire que j'ai procédé à l'enquête, car étant fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, j'étais exclu en somme de toute cette affaire, mais les choses étaient ainsi :

Après le 30 Juin~~let~~, toutes les plaintes, tous les S.O.S. des intéressés nous parvenaient au Ministère de l'Intérieur, et pendant la journée du 30 Juin, les slogans de radio et la présence dans le Palais de GOERING, nous avaient appris pas mal de détails.

Q.- Environ combien de personnes furent tuées au cours de cette épuration ?

R.- Exactement nous n'avons jamais pu déterminer le chiffre , mais j'estime qu'il ne s'élève pas à plus de I50 à 200 personnes. Cependant, pour la conception du moment c'était là un chiffre considérable. Moi-même je me suis trouvé en compagnie du Ministre de la Justice Dr GUERTNER, et j'ai comparé avec lui les listes que GOERING et HITLER lui avaient données et qui comportaient simplement 77 cadavres de gens prétendus assassinés. Ce chiffre fut doublé par le nombre de

...

H0551-0097

victimes que nous avons découvertes nous-mêmes à la suite de nos recherches dans certains services du Ministère de l'Intérieur.

Q.- Vous êtes-vous assuré de la personne qui a choisi les victimes de cette épuration ?

R.- Nous avons établir tout d'abord qu'HIMMLER, HEYDRICH et GOERING avaient dressé des listes exactes de gens à assassiner, J'ai entendu moi-même dans le Palais, GOERING et DALUEGE confirmer - ainsi que NEBBE qui a assisté à tous ces faits depuis la première seconde - qu'aucun de ces assassinats n'avait fait nommément, on avait simplement désigné tel ou tel numéro. Mais il est incontestable qu'à cette occasion HEYDRICH et HIMMLER avaient également dressé uneliste spéd ale. Sur cette liste spéciale se trouvaient plusieurs catholiques : KLAUSNER et d'autres. Il ne m'est pas possible de dire ici sous la foi du serment si l'assassinat de SCHLEICHER s'est fait sur l'avis de GOERING ou si ce nom se trouvait sur la liste spéciale de HEYDRICH ou d'HIMMLER.

Q.- L'accusé FRICK connaissait-il pleinement les faits, tels que vous les connaissiez vous-même, sur la conduite illégale de la Gestapo ?

R.- Oui, je devais lui- soumettre tout ce qui me parvenait, et qui était important. J'ai déjà dit que toutes choses étaient envoyées pour information à la Police et au Ministère de l'Intérieur des Länders. C'est ainsi qu'évidemment je ne pouvais montrer à FRICK que les affaires les plus importantes. Il y avait environ une centaine de plaintes de ce genre par jour, que je lui montrais, Mais il est évident que je lui ai soumis des questions importantes, pour lesquelles il devait donner une signature.

...

H0551 - 0098

GOERING se plaignait toujours lorsqu'il voyait que telle ou telle requête n'était pas signé de ~~de~~ FRICK.

Q.- FRICK a-t-il été informé de vos conclusions sur l'épuration Roehm ?

R.- Oui, car le Dimanche encore, pendant que les assassinats étaient en cours, je parlais à FRICK de l'assassinat de SCHLEICHER, STRASSER, ainsi que de tous les autres, et FRICK fut particulièrement frappé par l'assassinat de STRASSER. Il considérait cela comme un acte purement personnel de vengeance de la part d'HIMMLER et de GOERING, en ce qui concernait les assassinats de SCHLEICHER, BOHSE, Edgar JUNG et de bien d'autres, cependant innocents. FRICH en était profondément frappé.

Q.- Oui, mais FRICK signa le décret avec HITLER, déclarant ces meurtres légi imes et ordonnant qu'aucune poursuite ne soit entreprise. Est-ce qu'il savait exactement, par vous, ce quis 'était passé ?

R.- Il le savait par moi, et il l'avait vu lui-même incontestablement. A ce moment, l'affaire du 30 Juin était parfaitement connue.

Q.- FRICK vous a-t-il jamais parlé d'HIMMLER ou d'HEYDRICH comme de personnes cruelles, mauvaises ou dangereuses ?

R.- Ce dimanche encore du Ier Juillet, FRICK me dit :"Si HITLER très bientôt, ne fait pas exactement avec les S.S. et HIMMLER ce qu'il a fait aujourd'hui avecles S.A., il fera l'expérience de choses pires avec les S.S. et avec HIMMLER qu'il n'a jamais vécues avec les S.A."

Je dois dire qu'à ce moment là j'ai été extrêmement ému de penser que FRICK me déclarait cela d'une façon aussi ouverte.

...

H0551-0099

Q.- Mais, bien qu'il considérait cesgens comme dangereux, ne les a-t-il pas nommés tous les deux au Ministère de l'Intérieur plus tard ?

R.- Ils avaient été nommés en dernière analyse par HITLER, mais je puis dire qu'après mon départ du Ministère de l'Intérieur, je fis ma visite d'adieu à FRICK en Mai I935. FRICK me dit textuellement ceci :"APrès les éternels scandales au sujet de ma personne, ils avaient appris qu'à partir de ce moment, ne seraient admis au Ministère de l'Intérieur, en tant que fonctionnaires, que des membres décorés de l'insigne d'or du Parti. Il est possible "me dit-il "que par la suite on sera forcé de laisser pénétrer à l'intérieur du Ministère : HIMMLER, mais que l'assassin HEYDRICH ne serait jamais admis".

Ce sont les derniers mots que j'ai pu échanger avec FRICK.

Q.- Mais tous deux furent chargés de questions qui étaient sous son contrôle légal n'est-ce pas ?

R.- Oui, il devinrent membres du Ministère de l'Intérieur et FRICK resta leur préposé.

Q.- Avez-vous dit que c'étaient les dernières paroles que vous avez échangées avec l'accusé FRICK ? C'était en I935 ?

R.- Parfaitement, depuis je ne l'ai plus vu et je ne lui ai plus parlé.

Q.- Après I934, FRICK était le Ministre chargé des camps de concentration n'est-ce pas ? de l'administration de ces camps ?

R.- Le Ministre de l'Intérieur du Reich, avait dès le début, toute la responsabilité des affaires policières à l'intérieur du Reich, par conséquent également les

...

H0551-0100

camps de concentration, et je ne crois pas que l'on puisse dire qu'il a it eu ce contrôle depuis I934.

Q.- Je veux bien accepter vos déclarations.

Je demande qu'on vous montre le document 375I-PS, qui n'est pas versé au dossier. Ceci est supposé être une proposition du Ministre de la Justice au Ministre de l'Intérieur du Reich et de la Prusse, c'est à dire de votre ami le Dr GUERTNER à FRICK n'est-ce pas ?

R.- Je crois avoir entendu le mot de "mon ami". GUERTNER en raison de son activité ministérielle n'a pas eu une attitude telle que je puisse le nommer mon ami.

Q.- Bien, parlez-nous de GUERTNER, quelle était sa situation, car nous avons eu ici une communication de lui ?

R.- GUERTNER ? Et bien GUERTNER à cette époque, a tenté bien des choses pour découvrir les cruautés à l'intérieur des camps de concentration, et pour intenter des poursuites contre leurs auteurs d'une façon générale et dans des cas isolés. GUERTNER a beaucoup fait, c'est ainsi qu'après le 30 Juin il a signé une loi qui justifiait toutes ces atrocités. Par ailleurs GUERTNER n'a jamais tiré de conclusions de ses constatations.

Précisément, le document que l'on est en train me me montrer constituait une tentative de GUERTNER,: il voulait poser d'une façon nette à de nombreux fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, la question de la terreur de la Gestapo. Dans la mesure où je m'en rappelle, je crois qu'il a envoyé cette circulaire dans le but de provoquer une certaine réponse.

H0551-0101

Q. - Maintenant je désire lire quelquesparties de ce document. C'est US Exhibit 828 , Je vous prie de suivre le texte allemand et de voir si je suis correctement.

"Mon cher Ministre du Reich,

"Ci-joint vous trouverez une copie du rapport de l'inspecteur de la Gestapo, datée du 28 mars 1935. Ce rapport me donne une occasion de parler de l'attitude fondamentale se rapportant au maltraitement des internés qui est venu aux oreilles de l'administration de la justice.

Il y a trois causes différentes ;

1°) en tant que punitions disciplinaires;

2°) mauvais traitements ~~de la~~ dans la plupart du temps des internés politiques;

3°) mauvais traitements des internés par ~~des~~ sadiques pour des motifs purement sadiques.

Je crois que je n'abuserai pas du temps du Tribunal pour lire ces commentaires sur ce paragraphe 1 et 2.

QSur le paragraphe 3, le trouvez-vous dansle texte allemand ?

R.- Oui.

Q. - "L'expérience des premières années révolutionnaires a montré que les personnes qui étaient chargées d'administrerdes mauvais traitements généralement perdent rapidement le sentiment et la significationde leuraction et se permettent d'être gouvernées par des personnes avides de revanche ou ayant des tendances sadiques. Comme exemple ; des membres de la garde, des anciens camps de concentration à Bredow près de Stettin ont deshabillé une prostituée et l'on battue à tel point que deux ans plus tard la femme avait encore des plaies ouvertes

H0551-0102

et infectées.

Dans un campde concentration les prisonniers ont été enfermés dans une armoire et puis torturés. Onleur avait insufflé de la fumée de cigarette. Dans certains camps on donnait des harengs salés à manger aux prisonniers afin de leur infliger une toture par la soif.

Dans le camp de Hoenstein des prisonniers se trouvaient sous une fontaine qui coulait et les gouttes d'eau qui tombaient à intervalles réguliers ont causé des blessures profondes dans la tête.

Dans un camp e concentration à Hamburg 4 prisonniers furent frappés sans interruption pendant trois jours et trois nuits. Ils étaient si mal nourris qu'ils mourraient de fami.

Ces quelques faits montrant un degra de cruauté et une insulte à toute sensibilité allemande. Il est impossible de prendre en considération des circonstances atténuantes.

Enconclusion, je voudrais vous présenter trois points en votre qualité d'inspecteur de camps...."

Et il continue à faire certaines recommandations Je ne sais pas si le Tribunal désire que j'en dise davantage. Est-ce qu'une amélioration des conditions eut lieu après le reçu de cette communication ?

R. - Une lettre est arrivée précisément à l'époque où je quittai le Ministère de l'Intérieur. Je voudrais direune seule chose à propos de cette lettte: ce qui est écrit ici n'est vraiment qu'un fragment de ce que nous savons J'a contrbiué à la préparationde ce rapport en parlant aux

H0551-0103

différents chefs de service du Ministère de la Justice. Le Ministère de la Justice ne pouvait mentionner que des faits dont la connaissance lui était parvenue légalement et pas au hasard d'une affaire de justice à traiter, mais il n'était pas douteux que cet écrit n'était qu'un prétexte venant d'une lettre venant de Heydrich adressée à Guertner et datée du 28 mars 1935, dans lequel il est contesté que le Ministère de la Justice le droit d'intenter des poursuites contre les auteurs de mauvais traitements dans le cadre des camps de concentration.

Donc, cette pièce n'apporte rien de neuf et vous avez pu vous rendre compte du reste que cette situation ne s'est jamais amélioré de jour en jour, mais empirait.

Q. - Heydrich a été assassiné à Prague ?

R.- Oui, des Tchèques très courageux ont obtenu quelque chose que nous n'avons pas obtenu, et ce sera leur gloire éternelle.

Q. - Je suppose que les Tchèques espéraient et que vous vous attendiez à une amélioration à la suite de cet assassinat ?

R. - Nous nous sommes demandés, nous, Canaris, Oster, et Nebe et les autres de mon groupe, si vraiment il serait possible de découvrir par la suite unmonstre tel que Heydrich, de trouver pire encore pour être sonsuccesseur, et dans ce sens en effet nous imaginions que la terreur de la Gestapo diminuerait peut-être et que nous arriverions peut-être à une certainelégalité ou tout au moins à unerédution du nombre de cruautés.

H0551-0104

L.C. 4
16 h.35 à 17 h.
25 avril 1946

Q. - Puis est venu Kaltenbrunner. Avez-vous remarqué une amélioration?

R.- Kaltenbrunner vint et tout empira de jour en jour. davantage. Nous nous rendions compte que les impulsions d'un assassin comme Heydrich étaient peut-être moins terribles que la logique froide et juridique d'un avocat qui avait en mains l'administration d'uninstrument aussi dangereux que la Gestapo.

Q. - Pouvez-vous nous dire si Kaltenbrunner a eu l'attitude encore plus sadique que celle de Himmler ou de Schellenberg ?

R. - Je sais que dans un certainsens Heydrich au cours des atrocités qu'il connaissait pouvait voir quelque chose qui était de la mauvaise conscience; en tout cas il avait une sorte de pudeur de parler de cela même dans le cercle de la Gestapo. Nebe, qui en sa qualité de chef de la police criminelle était sur le même plan que le chef de la Gestapo Mueller a toujours dit que Heydrich s'efforçait de camoufler, de laisser secrets ses crimes, mis avec l'entrée de Kaltenbruhher dans cette administration ilen fut autrement. Desormais on parlait ouvertement dans les milieux de la Gestapo de toutes ces choses. C'était la guerre, n'est-ce pas ... Ces messieurs prenaient leurs repas ensemble et à plusieurs reprises, j'ai constaté que Nebe rent rait totalement épuisé par ces repas chez moi, et qu'il était pris d'un espèce d'effrondement nerveux A plusieurs reprises ila fallu l'envoyer pour faire une cure de repos de plusieurs semaines parce que réellement ilne pouvait supporter cette franchise cynique avec laquelle on parlait de

H0551-0105

ces crimes et de la technique même de ces crimes. Je me rappelle pat exemple de ce qu'il me dit de la création des premières chambres à gaz dont on parla très abondemment dans ce cercle. Les expériences faites sur la façon d'éliminer les juifs, le plus rapidement et le plus radicalement, sont les récits les plus effrayants que j'ai pu entendre au cours de ma vie, car il était evident, car ilest evidemment bien pire de recevoir des récits de la part d'unhomme qui est encore sous l'impression vivante de quelque chose à quoi il vient d'assister, que si comme maintenant, nous entendons ces récits ~~exxx~~ à travers les documents.

Nebe tomba si gravement malade qu'à vrai dire le 20 Juillet il était un homme perdu, et qu'il n'était plus qu'une ombre.

Q. - C'était une coutume d'avoir des conférences journalières des gens ?

R. - Une conférence quotidienne à table, oui. On y parlait de tout et c'était important pour nous parce que de cette façon là nous pouvions entendre des détails de projets de la Gestapo contre notre groupe même.

Pour illustrer ~~qua~~ ce que je suis en train de dire je peux mentionner ici par exemple le premier ordre d'arrestation de Goederdler le 17 Juillet. ~~Cxxxxxxxxxxxxxxxx~~ Cette decision a été prise au cours d'un repas de midi. Et c'est la raison pour laquelle ilput se dissimuler pendant un certain temps parce que nous avions pu savoir à temps ce que la Gestapo projetait contre lui.

Q. - Et qui assistait régulièrement àces conférences ?

H0551-0106

L.C. 6

16 h. 35 à 17 h.
25 avril 1946

R.- Kaltenbrunner présidait ces repés. Il y avait le Mueller de la Gestapo, Schellenberg, Ohlendorf et Nebe.

Q. - Et savez-vous si dans ces réunions de nouvelles mesures d'assassinats ou de torutres ont été discutées ?

R.- Parfaitement. On y parlait d'une façon très approfondie parfois le récit se continuait unpeu après le repas.

Q. - Quelle est la situation qi concerne l'information du Ministère des Affaires Etrangères sur la conduite de la Gestapo ? Pouvez-vous nous dire ce qu'on a fait pour informer le minist-re des Affaires Etrangères de temps à autre des crimes commis par la Gestapo ?

R. - Le Ministère des Affaires Etrangères surtout pendant les premières années a été constamment instruit de ces faits parce que presque chaque jour un étrénger quelconque était arrêté. Ensuite ily eut des missions diplomatiques avec leurs plaintes et ces plaintes venaient du Ministère des Affaires Etrangères transmises par le Ministre de l'Intérieur. et personnellement je puis dire que je recevais parfois en une seule journée 5 ou 6 notes des Affaires Etrangères sur des excèsde la Gestapo et je puis confirmer que dans le cours de ces années il y avait toujours des notew de ce genre.

Q. - Avez-vous fait certains rapports au Ministère des Affaires Etrangères ? Qui étaient envoyés de façon à ce que vous pouviez être assez certain qu'ils atteignaient leur but ?

R. - Ribbentrop n'était pas encore ministre des

H0551-0107

L.C. 7
16 h.35 à 17 h.
25 avril 1946

Affaires Etrangères.

Q.- Non, Neurath.

R.- Très souvent j'eus l'occasion de parler personnellement de cette chose avec des fonctionnaires des Affaires Etrangères, et ils étaienttrès émus. Je les priai de soumettre ces affaires au ministre par la voie hiérarchique etde plus j'ai eu l'occasion de parler avec le Ministre Von Buelow-Schwandte, chef du protocole et haut fonctionnaire de ce ministère. J'a eu l'occasion de lui parler de tout cela dans le plus grand détail et d'après les renseignements qu'il a soumis tout cela à Neurath.

Q. - Estce que certains des collaborateurs intimes de Von Papen étaient recherchés par la Gestapo ?

R. - D'abord tout le milieu Von Papen fut surveillé d'une façonconstante par la Gestapo parce que au cours des premières années les masses populaires imaginaient que VonPapen était unpartisan particulierement caractéristique du droit et de la décence. Ily avait un grand nombre de gens qui pensait ainsiet evidemment la Gestapo surveillait pour cela l'entourage de VonPapen.

Maintenant, en ce qui concerne lesplaintes qui furent soumises à VonPapen et le fait que Von Papen se rendit certainement à plusieurs reprises chez Goering ou chez d'autres chefs du parti, a laissé dire que Papen était suspect à la Gestapo. C'est ainsiqu'au le 30 Juin 1934 le Conseiller du Gouvernement Von Boder, un des collaborateurs le plus étroit de Von Papen et deux autres de ses collaborateurs furent emprisonnés et l'homme qui préparait à la radio les discours

H0551-0108

prononcés par VonPapen, Jung, par exemple, fut arrêté avant le 30 Juin et assassiné dans un fossé de la route près de Oranienburg.

Q. - Est-ce que Von Papen a continué ses fonctions après cela ?

R. - Je ne sache pas qu'il ait jamais donné sa démission et je sais que bientôt après l'assassinat du Chancelier Dollfuss il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur d'Hitler.

Q. - Est-ce qu'il a jamais fait de protestations que vous sachiez ?

R. - Personnellement je n'ai rien su de pareil. Entout cas il n'y a jamais eu un écrit quelconque de la part de Von Papen au Ministre de l'Intérieur sur ce sujet.

Q. - Est-ce que certains de ses collaborateurs ont été assassinés après l'Anschluss ?

R. - Le jour même de l'Anschluss au moment où les SS pénétraient en Autriche le collaborateur le plus intime de Von Papen, le Baron Von Ketteler a été arrêté par la Gestapo. C'était le premier. Nous l'avons fait rechercher pendant des semaines et après 4 ou 4 semaines nous avons trouvé son cadavre dans le Danube.

Q. - Et après cela ? Est-ce que VonPapen a continué à servir le Gouvernement d'Hitler ? Est-ce qu'il a accepté d'autres fonctions ?

R. - A ce moment là, il n'était plus membre du Gouvernement et Papen fut aussitot envoyé à Limoges, renvoyé de son poste d'ambassadeur après l'entrée en Autriche, mais cela

H0551-0109

ne dura pas longtemps et ensuite il fut nommé ambassadeur à Anlara.

M. JUSTICE JACKSON- Est-ce que le Tribunal désire lever la séance, ?

LE PRESIDENT. R. - Est-ce que vous voudriez encore un peu plus de temps ?

M. JUSTICE JACKSON - Il me faut encore pas mal de temps.

LE PRESIDENT. - Alors, suspendons.

- La séance est suspendue et ajournée jusqu'au 26 avril, 10 h.)